



CHENIER

L'AVENIR DU NORD

1897-1943

Directeur: HECTOR PERRIER

Fondateurs: Wilfrid Gascon et Jules-Edouard Prévost

1897-1943

"Le mot de l'avenir est dans le peuple même nous verrons prospérer les fils du Saint-Laurent". (Benjamin Sulte)

QUARANTE-SEPTIEME ANNEE, NUMERO 51

Journal hebdomadaire — Cinq sous le numéro

SAINT-JEROME, LE VENDREDI, 17 DECEMBRE 1943

LES FORUMS AGRICOLES

Il est pratiquement oiseux de prétendre que l'éducation de la classe rurale s'améliore de jour en jour. Tout un système de formation du cultivateur s'est édifié, dont l'ensemble ambitionne de constituer un tout assez rapproché de la perfection. Evidemment, comme en tout domaine, on n'a pas encore su atteindre la crête. Cependant chaque jour nous apporte une nouvelle pièce que l'on cherche à adapter dans la plus large mesure à la machine. Ainsi, le 2 décembre dernier, Radio-Canada, sous l'inspiration du directeur du "Réveil Rural", M. Armand Bérubé, instituait un nouveau programme: "le choc des idées". On peut assez légitimement y soupçonner la possibilité d'une profonde influence sur l'état de la paysannerie québécoise.

"Le choc des idées" réalise le type des forums radiophoniques. Les "radio farm forums" ne constituent évidemment pas une innovation dans notre monde agricole, puisqu'ils reviennent depuis déjà longtemps sur les airs, par le truchement du réseau anglais de Radio-Canada. Cependant, le "choc des idées" ne manque pas d'être la plus heureuse des innovations pour notre réseau français; par le fait même, il hausse de plusieurs crans la valeur de celui-ci. Logiquement, on a tâché à transposer la technique du programme pour l'adapter aux besoins et au tour d'esprit de notre paysannerie. Ceci nous porte à dire que l'initiative du réseau français ne s'affirme pas une copie servile des "radio farm forums" mais une modification sérieuse apportée à une méthode éducative existante. Alors que le programme de langue anglaise établit la discussion du sujet après la clôture de l'émission radiophonique, le "choc des idées" laisse au cultivateur l'initiative d'amorcer le débat avant l'ouverture de l'émission. Divers journaux ont accueilli dans leurs colonnes un questionnaire hebdomadaire destiné à éveiller la discussion. Quand les paysans réunis ont liquidé tant bien que mal la question, des experts viennent exposer à la radio la solution qu'ils jugent raisonnable.

On doit noter l'à-propos de l'appellation sous laquelle on connaît dorénavant le programme: "le choc des idées". Il y aura forcément confrontation des concepts, mise au clair des vues personnelles et souterraines au grand air de ce qui couvre le problème. Quand, comme ici, chacun apporte son écot, on peut plus aisément réaliser la synthèse d'un sujet. Ou un individu arrive à soulever le voile, le groupement de plusieurs individus le déchire. En effet tout homme, fût-il le plus infallible des Sphinx, reste un misérable quinze-vingt par quelque côté de son jugement. Aussi pouvons-nous nous féliciter que "le choc des idées" ait revêtu la forme de cercles d'étude. Ceux-ci, basés sur une notion pédagogique poussée, ont assis solidement les oeuvres d'action sociale et d'action catholique; ils ne manquent pas d'apporter le même heureux effet en ce qui a trait à l'éducation du rural. Les paysans verront vite l'intérêt pratique de gratter un problème en commun comme une terre, pour en tirer du réel. Ainsi s'établira plus facilement à la campagne une façon de penser uniforme, important pas vers la solution des problèmes ruraux.

Les forums agricoles ne manquent pas d'être un atout de premier ordre dans l'éducation rurale, problème complexe entre tous. En vertu de l'évolution constante et de l'extrême difficulté de la science agricole, la formation du rural est en effet pénible. Mais elle n'est pas la quadrature du cercle. Elle est un problème multilatéral, soit: sa solution n'en reste pas moins possible, et les activités récentes en ce domaine ne manquent pas de le prouver. Il devient de plus en plus possible de former une élite rurale, un bataillon de chefs de file sous la direction desquels les paroisses agricoles croîtront sans cesse, à la mesure de la croissance de la science agricole. Grâce à l'école du rang, aux écoles moyennes d'agriculture et aux écoles supérieures d'agriculture, les jeunes peuvent acquérir une formation agricole solide. Pour ceux qui ne peuvent profiter de ces opportunités, pour les adultes principalement, les cercles d'agriculteurs et les forums agricoles combleront la lacune. Ainsi se trouve facilitée l'éducation rurale sans quoi l'agriculture, que l'on qualifie d'ossature de la nation, pourrait fort bien être un mol cartilage susceptible de tous les plis. Malgré la pratique, malgré le travail manuel, il restera en effet toujours des problèmes devant lesquels le fermier restera à quia. Et, si le paysan ne s'affirme pas quadrumane plus qu'un autre homme, il n'en demeure pas moins vrai qu'il peut multiplier le travail de ses mains par celui de son cerveau. En cela, il ne diffère pas tant du reste des professionnels: tout Samson doit abriter en lui-même un Pasteur s'il veut réaliser pleinement sa tâche.

Il est un point particulier sur lequel influera probablement pour une large part le "choc des idées": l'attachement de la jeunesse rurale à la terre. Alors que l'industrie tend à effacer l'opinion d'hier qui entraînait le paysan à regarder avant tout sa profession comme un intéressant mode de vie, il importe que l'on intéresse la jeunesse de la campagne aux problèmes de la terre et que celle-ci distingue enfin dans l'agriculture ce qu'elle est réellement: le plus complexe des problèmes auxquels un cerveau d'homme puisse se mesurer. Les cercles de jeunes agriculteurs trouveront dans les forums radiophoniques un moyen d'accroître leur influence. La discussion en commun des problèmes posés chaque semaine habituera la jeunesse des campagnes à une solution en commun de ses problèmes personnels, essentielle ligne de la formation du rural.

Ceux de nos agriculteurs, — et aussi de nos agronomes, — qui ont pris part au premier forum rural doivent goûter à l'avance ceux qui suivront. Au premier forum, "le domaine agricole du Québec" fut parcouru par M. Charles Fontaine, formé à l'université Cornell, enrichi par 20 années de professorat et d'expérimentation à l'Institut Agricole d'Oka et entraîné à parcourir la plupart des régions agricoles du Québec par sa fonction de juge du Mérite Agricole. Le deuxième forum doit ramener M. Fontaine aux côtés de M. Roland Léprieux, du Ministère provincial de l'Agriculture. La conférence récente de M. Léprieux sur "l'amélioration de nos sols arables" suffit à établir sa compétence dans le domaine qui lui est propre. Le choix des conférenciers pour les deux premiers forums montre assez bien par ailleurs le soin que l'on est résolu d'apporter pour ne remettre le souci de solutionner les problèmes qu'à ceux qui peuvent le plus pertinemment le faire. Aussi les auditeurs peuvent-ils compter sur l'établi, sur du solide, sur le fruit d'années d'expérience.

L'innovation récente de Radio-Canada, par sa teneur même, ne saurait manquer de faire "de la bonne ouvrage". Néanmoins, il reste évident que ce nouveau mode d'action ne portera que les fruits que le cultivateur voudra bien lui faire porter. La valeur de la demi-heure radiophonique découlera directement de la préparation immédiate que les auditeurs auront apportée à la solution du problème. Aussi faut-il espérer que le fermier du Québec exploitera comme il le doit les forums radiophoniques, pour s'ancrent toujours plus profondément dans sa profession.

André F.

ON CHUCHOTE QUE...

Nous référons, comme d'habitude, nos frères séparés, nationalement parlant, à notre page: "En marge de la guerre." Ils y trouveront de nouvelle matière à salutaire réflexion au sujet de l'horrible guerre mondiale dont nous souffrons tous terriblement et à laquelle nos fils, "fous sublimes" selon VOLONTAIREMENT outre-mer et cotoyant la mort, loin du foyer, vingt-quatre heures par jour, à cette fin... (Note d'un vétéran de 1914-18.)

Déclaration faite, samedi dernier, par l'honorable Ernest Bertrand, ministre des pêcheries du gouvernement King, laquelle croyons-nous, se passe de commentaires... pour les gens non bouchés à l'énergie ou, encore, ne souffrant pas de constipation mentale:

"En mars 1940, notre mandat nous a été renouvelé. Nous aurions pu, et nous pourrions encore le prolonger comme les conservateurs l'ont fait en 1915. Nous pourrions aussi voter une loi des élections en temps de guerre, modelée sur celle du très honorable Arthur Meighen,



Discours de l'honorable Wilfrid Hamel en marge de l'étatisation de la Montreal Light, Heat & Power Cons.

L'honorable Wilfrid Hamel, ministre des terres et forêts, a répudié avec énergie, récemment, dans un discours prononcé au Palais Montcalm, au cours d'un ralliement libéral, une accusation projetée de la Montreal Light, Heat & Power n'est en aucune manière une mesure électorale.

"Lorsque nous irons au peuple pour faire renouveler notre mandat", a-t-il déclaré aux applaudissements de l'assistance, "la Montreal Light, Heat & Power sera une entreprise d'Etat".

Monsieur Hamel consacra une grande partie de son discours à un historique de l'évolution de la politique libérale dans le domaine de l'électricité depuis le début du siècle. Au début, alors que les forces hydrauliques ne suscitaient guère d'intérêt, dit-il, on a vendu à titre définitif un certain nombre de chutes importantes. Cette pratique avait été léguée aux libéraux par un gouvernement conservateur auquel, nota Monsieur Hamel, un régime libéral succédait en 1897. Mais dès 1907, continua le ministre, on inaugura la politique de concéder les forces hydrauliques sous forme de bail emphytéotique, ce qui donnait des revenus substantiels à la province et lui assurait, à l'expiration du bail, les aménagements réalisés. En 1910, la Commission des Eaux courantes était créée en vue de l'étude, de l'amélioration et du développement de nos ressources hydrauliques. C'était le régime de l'entreprise privée dans le Québec, le régime de l'Hydro dans Ontario, et les deux provinces se développaient industriellement mais pas au même rythme.

Monsieur Hamel fit remarquer en passant qu'actuellement 40 p. c. de l'électricité consommée en Ontario est importée de notre province. L'Hydro ontarienne vend aux industries de sa province de l'énergie électrique à meilleur compte que celle payée par les industries du Québec qui achètent d'une entreprise taxée par le fédéral. L'effet de ce drainage de pouvoir est de donner à la province voisine beaucoup d'avantages au point de vue industriel.

La commission Lapointe

Le ministre rappela qu'en 1934 le gouvernement Taschereau, ému du coût élevé de l'électricité chez nous par rapport à Ontario, chargeait une commission de trois membres d'étudier les conditions de la houille blanche dans la province et spécialement: la municipalisation de l'électricité et la réduction des taxes. Cette commission se composait de l'honorable Ernest Lapointe, de regrettable mémoire, de Monsieur Augustin Frigon et de Monsieur MacDonald. Leur rapport, dont il cita quelques extraits, contient, affirma Monsieur Hamel, "l'énoncé formel des principes qui ont amené la création de la Régie des services publics et qui nous justifient maintenant, devant les révélations faites, de nationaliser la Montreal Power".

"Ce rapport, ajouta Monsieur Hamel, c'est la doctrine formulée par le grand Canadien que fut Ernest Lapointe: c'est la doctrine adoptée par le parti libéral et qu'il suivra dans le domaine hydroélectrique sans défaillance, sans compromission avec les puissances d'argent, mais aussi avec mesure et jugement."

Le ministre soutint que la Montreal Power, comme l'a révélé l'enquête faite à Montréal, "n'a pas répondu de façon intelligible aux ordonnances des organismes de contrôle créés par les gouvernements depuis 1934 et qui l'invitaient à fournir un mémoire détaillé sur les biens réellement (Suite à la deuxième page)

mais ce n'est pas notre manière, à nous, de gouverner. Lorsque les élections fédérales viendront, avant ou à la fin de notre mandat, personne ne sera défranchisé. Puisque nos adversaires, le Bloc populaire, la C.C.F. et les progressistes (?) conservateurs (!) ont ouvert leur campagne depuis déjà longtemps, il faut bien que nous répondions au désir de nos amis qui nous demandent de ne pas laisser les théories néfastes se propager sans réplique."

De "Wotan, le dieu de l'Allemagne":

"Le National-Socialisme, écrivait en 1937 l'historien catholique allemand Edgar Alexander, n'est rien d'autre que la volonté bien arrêtée de revenir méthodiquement au stage de la civilisation germanique qui a précédé l'ère chrétienne."

Pour atteindre ce but, il est nécessaire de détruire jusqu'à l'idée de Dieu: il faut donc que disparaisse la foi chrétienne."

Pendant 70 ans, les maîtres de l'Allemagne se sont attelés à cette tâche. Nietzsche, dans l'enseignement de sa philosophie du "Surhomme", ne se lasse pas de répéter: "J'ai tué Dieu."

Nietzsche, en effet, tenait la conception chrétienne de Dieu pour "la plus monstrueuse qu'il eut jamais rencontrée": car le Dieu des chrétiens étant un Dieu de bonté et de justice, il est incompatible avec la "nouvelle Table de la Loi", dressée par Nietzsche: "Sois dur."

Nos amis de la Ligue pour la Défense du Canada sont-ils d'avis que c'est vraiment faire oeuvre pie pour le Canada français et catholique que de participer à la lutte contre "le National-Socialisme (qui) n'est rien d'autre que la volonté bien arrêtée de revenir méthodiquement au stage de la civilisation germanique qui a précédé l'ère chrétienne?"

Commentant le récent discours du très honorable M. King au sujet des mesures à prendre pour continuer la lutte contre l'inflation, M. Léopold Richer a été contraint d'admettre que le premier ministre du Canada "s'est efforcé de parler en chef d'Etat." Il a aussi concédé, à la suite d'une longue analyse des

"grandes lignes du programme ministériel", que celui-ci "ne comporte rien de révolutionnaire."

D'aucuns seront-ils enclins à en conclure que, pour une fois, M. Richer serait plus ou moins satisfait d'au moins une seule initiative du très honorable M. King? Ce serait mal connaître le dénommé Richer, propagandiste officiel du Bloc P. ou publiciste officiel de l'Union nationale en même temps que correspondant, à Ottawa, du DEVOIR, organe camouflé de tous les groupements politiques dissidents de droite? Il veut bien admettre, encore une fois, que le très honorable M. King "s'est efforcé de parler en homme d'Etat," mais il est offensé de constater que "ses collègues vont un peu partout chanter les gloires et les hauts faits du parti. Situation délicate pour le gouvernement," dit-il. "Il ne faut pas que l'effort de guerre exigé serve avant tout à fortifier les positions du parti au pouvoir."

Depuis quand serait-il devenu extraordinaire, dites-vous, pour un parti au pouvoir de "chanter ses GLOIRES et ses hauts FAITS"? Le parti libéral, dirigé par le très honorable M. King, aura à rendre compte, n'est-il pas vrai, lors des prochaines élections, des mauvaises actions qu'il aura pu commettre, et son parti n'aurait pas le droit de réclamer, par ailleurs, le mérite de ses "gloires et hauts faits"? Drôle de philosophie qui s'apparente étrangement, pour le moins, au totalitarisme d'Hitler.

On a sans doute lu, dans les journaux, que le gouvernement King a adopté, le 11 novembre dernier, un arrêté ministériel par lequel il autorise le CANADIEN NATIONAL à construire une ligne d'environ quinze milles de longueur qui reliera ses voies de l'Est à l'Ouest de l'île de Montréal, entreprise pour laquelle le parlement sera appelé à voter, au cours de la prochaine session, un montant de près de trois cents millions de dollars. Croyez-vous ou ne croyez-vous pas, mais le DEVOIR, pour une fois, ne trouve rien, absolument rien à dire à pareille initiative, bien que prise, pourtant, par un gouvernement libéral. Il approuve le projet, au con-

La pêche miraculeuse!

La montée au chantier dans la neige des routes a toujours eu son charme inconnu des citadins. Le froid pique. Le traineau lime la glace des ornières laissant ici et là en rayures rouges, la rouille du dernier été. La forêt est toute blanche. Les sapins, les pins, les épinettes scintillent, appesantis de millions de diamants. De temps à autre, dans une clairière, passe en trombe un orignal qui, de ses bois, ouvre en charrie les arbustes des vallons.

Enfin, après une journée passée à suivre les chevaux pareseux, au dos chargé de crêpes, pour vous réchauffer, la nuit vous enveloppe, quelques milles avant d'arriver au campement principal du grand lac Clair.

Rien de plus consolant, de plus gai, de plus invitant comme les feux des lampes à pétrole, l'éclat des vitres épaisses de givre, pour le voyageur fatigué. Et pour le commis, votre humble serviteur, qui en était à sa première aventure forestière, c'était une vie nouvelle qui commençait.

Le souper aux fèves au lard, au pain cuit dans la cendre, aurait fait la gloire d'un Pantagruel. Puis, voulant se rendre agréable, "Dodo!" va causer avec les "bûcheux" dans leur palais de bois rond, aux joints bouchés avec de la mousse. Une chaleur de vêtements humides monte au nez. Dans un angle de la large pièce, Ti-Coq Boulé, en train d'écrire à sa blonde, demande à Philippe Dagenais:

"Toé qui a de l'induction dis-moi donc comment qu'on écrit 'amour'". Ca prend-t-y deux ou trois 'R'?"

"Pauvre toé ça en prend rien qu'un mais y faut mettre deux 'M'..."

Enchanté de connaître trente braves gars des comtés de Terrebonne et de Joliette, je cause et cause de tout et de rien, ayant bien soin de vanter mes aptitudes à la pêche à la ligne. Le père Almanzar l'Epicier, le forgeron, fin comme dix mouches, crache sa chique qui éclate en prune trop mûre sur le parquet de pin, puis me dit:

"Commis not! lac est ponté de truites... Tenez au bord, au bout de la grande barge rouge, à demi noyée sur le rivage y a vingt pieds d'eau. Demain matin j'vous passe ma tranche... vous creusez un trou dans la glace pis, après avoir d'mandé un morceau de chevreu au cook, tendez vot' ligne... J'vous gage qu'avant cinq minutes, vous avez pris une belle truite..."

J'en rêve toute la nuit. Aussi dès que l'aurore pareseuse eût jeté sa camisole rose par dessus les monts voisins, je cours à la boutique de forge, j'emprunte la tranche du bonhomme si gentil, je creuse mon trou, au bout de la barge, j'accroche un beau carré de viande de chevreuil à l'hameçon, j'attache solidement mon manche de ligne à une énorme rame oubliée dans la barge puis je cours au grand hangar à l'appel de Phymide Dulude qui voulait une livre de tabac canadien...

Ce mécréant de Phymide avait donné le mot d'ordre à ses copains comme je le réalisais peu après. Il prend son temps, examine du Grand Rouge, du Petit Canadien, de l'O-bourg pour se décider, après quinze minutes, à acheter une livre de tabac de Montcalm Soudain des cris attirent mon attention:

"Commis, commis, v'nez vite ça mord!... Ça doit être une belle grosse parce que l'manche de ligne est presque rendu dans l'trou..."

Je cours au lac, heureux comme un roi. Je saute sur ma ligne et je tire... Je tire, convaincu que j'ai là la plus belle pièce de l'année... Je vois une ombre noire sous l'eau... Serais-ce par hasard une anguille? Allons du courage et un dernier coup de poignet. Hélas je sors de l'eau si froide une chaîne d'écluse, aux énormes mailles, pesant bien 45 livres...

Que vouliez-vous que je fasse? Je me mis à rire avec les bûcheons alignés avant le départ du travail... On m'avait initié à la belle vie des bois.

Adolphe Nantel

traire, cent pour cent, c'est-à-dire sans la moindre restriction mentale apparente ou même morale apparente. "Amélioration qui ne sera pas de mince importance," écrivait, en effet, M. Emile Benoît alias Benoit-St dans un bloc-note paru samedi dernier: "Une de nos paroisses à Bonaventure," que nous reproduisons au texte dans une autre colonne. "La dépêche d'Ottawa, qui nous apporte cette bonne nouvelle, signale au surplus que la nouvelle voie sera élevée sur tout son parcours, qu'elle ne donnera lieu à aucun passage à niveau ce qui est un avantage à ne pas sous-estimer." Le DEVOIR, qui a pris spontanément

Après l'Allemagne, le Japon

Le Japon, dont la zone d'influence convoitée s'étend au continent américain, est depuis longtemps la Prusse de l'Orient. L'ancien Kaiser Guillaume II, monarque bien au courant des choses de l'Orient, fut l'un des premiers chefs d'Etat européens à voir dans le Japon un rival de l'Allemagne dans la conquête d'une substantielle partie du globe. Pendant des années, il fulmina contre le péril jaune, mais sans succès. La réaction du Japon consista à serrer les dents et à en prendre son parti. Il continua à envoyer en Allemagne ses étudiants en politique et en stratégie afin de les perfectionner dans ces sciences.

Le Kaiser parvint toutefois à impressionner si vivement l'état-major allemand au sujet de la puissance potentielle japonaise que les créateurs du projet de conquête universelle boche décidèrent d'associer le Japon à leurs ambitions. Ce n'est qu'après le conflit de 1914-18, cependant, que Karl Haushofer, chef de l'Institut de géopolitique allemand, confia un rôle au Japon dans le conflit désormais inévitable entre les continents.

L'Institut de géopolitique allemand est l'officine-mère de toute l'organisation allemande et nazie en vue de l'hégémonie germanique mondiale. Une gestapo formidable monte la garde jour et nuit aux portes de la pièce réservée à l'étude des problèmes du Pacifique. Preuve de l'importance que l'Allemagne attache à cette partie du monde dans son programme d'expansion. Personne ne peut pénétrer dans la Chambre du Pacifique sans produire une carte d'admission signée par Haushofer. C'est une grande pièce au centre de laquelle se dresse un globe terrestre immense, brillamment illuminé, entouré de sièges disposés en amphithéâtre. Pierre van Paassen, l'auteur de *Days of our Years*, nous révèle que c'est là que le professeur Haushofer, "L'homme qui pense pour Hitler," expose la destinée du Pacifique.

Nous ignorons si les présents revers nazis et nippons ont fermé les portes de la Chambre du Pacifique ou s'ils en ont modifié les activités, mais au cours des huit années qui ont précédé l'entrée en guerre du Japon, Haushofer attirait un auditoire nombreux, recruté parmi l'état-major japonais, les chefs du système d'espionnage de Tokio et les représentants du ministère des affaires étrangères et du grand conseil de guerre japonais. Le principal sujet d'étude des disciples de Haushofer était vraisemblablement le futur conflit nippon-américain. A cela rien d'étonnant. Ce qui frappe, c'est de constater que c'est de là et non de Tokio qu'a surgi, en réalité, en décembre 1941, la guerre entre les continents oriental et occidental.

L'agression japonaise d'il y a deux ans contre les Etats-Unis s'est effectuée selon la méthode des puissances de proie axistes: au moment le plus inattendu, alors que les Etats-Unis étaient occupés dans l'Atlantique, le dos tourné au Japon, au milieu des négociations hypocrites des plénipotentiaires nippons, avec perfidie, en chécal!

Le conflit qui bouleverse le monde depuis septembre 1939 était appelé, de par son caractère idéologique, à s'étendre à toutes les contrées et à prendre des proportions inconnues de l'histoire universelle. Dans les derniers mois de 1941 surtout, l'orage grondait en Extrême-Orient et menaçait de se déchaîner sur le Japon et les Etats-Unis et les autres puissances coloniales qui portaient ombrage à l'Empire du Soleil-Levant dans le Pacifique. Ses aspirations étant analogues à celles des puissances de l'Axe, et les principaux obstacles à son expansion lui venant des nations alliées comme la Hollande, la France, la Grande-Bretagne et surtout les Etats-Unis, le Japon devait inévitablement lier son sort à celui de l'Axe dans sa poursuite de l'espace vital illimité.

Après avoir fait des mamours à l'Axe, il signait, le 27 septembre 1940, un pacte d'alliance économique et militaire avec l'Allemagne et l'Italie, aux termes duquel ces trois puissances se promettaient une aide mutuelle si l'une d'elles venait aux prises avec les Etats-Unis. Entente volée, certes, mais facile à débrouiller dans le dédale des sous-entendus diplomatiques. Car l'article III du pacte visait clairement la république américaine, et elle seule. Il déclarait en effet: "L'Allemagne, l'Italie et le Japon s'engagent à s'entraider par tous les moyens politiques, économiques et militaires, le jour où l'une de ces trois puissances sera attaquée par une nation qui ne participe pas présentement à la guerre européenne ou à la guerre sino-japonaise." Une fois de plus, Hitler avait visé juste dans la poursuite d'un succès éphémère. Il avait découvert dans le jeu du Japon un atout susceptible de favoriser les chances et du Japon et de l'Allemagne. Comme toutes les armes d'Hitler, celle-là était à deux tranchants. Le pacte avait pour but non pas surtout de protéger le Japon dont le chancelier allemand se moque comme de l'ancienne Italie fasciste et des nations qu'il "protège" à la pointe de la baïonnette, mais de prévenir l'entrée en guerre des Etats-Unis aux côtés de l'Angleterre contre l'Allemagne, ou, advenant la belligérance américaine, d'en atténuer le choc.

Ce procédé d'intimidation a subi un échec retentissant. Avant leur entrée en guerre, les Etats-Unis ont conservé une non-belligérance habile, intensifiant leur assistance aux Alliés et affichant une irréductible opposition au pan-germanisme et à sa forme moderne, le nazisme. C'est pour quoi Hitler, irrité, a déclenché par l'entremise du Japon les hostilités dans le Pacifique afin de limiter considérablement, de supprimer si possible la contribution américaine à notre cause. Depuis décembre 1941, les Etats-Unis, en plus de soutenir le coup en Orient, où ils commencent à faire mordre la poussière au Japon d'une façon définitive, ont déjoué les plans d'Hitler en intensifiant leur aide aux Nations Unies par leur intervention directe dans l'Atlantique, en Méditerranée, en Afrique, en Italie et prochainement en Allemagne.

Enfin par le rôle éminent qu'il s'attribue et que lui concède hypocritement l'Allemagne, le Japon a cédé, il y a deux ans, à son désir de chasser les Etats-Unis et les autres puissances occidentales de sa "zone d'influence" dans le Pacifique et en Extrême-Orient. Selon un rapport de l'amiral Sankichi Takahashi, ancien commandant de la flotte japonaise, la Plus Grande Asie orientale du Japon doit inclure la Mandchourie déjà conquise, la Chine qui résiste depuis 1937 à l'invasion japonaise, l'Indo-Chine que les hordes nippones ont ravie à la France grâce à la pusillanimité de Vichy devant les menaces nazies, la Birmanie, les établissements des détroits, des Indes Néerlandaises, la Nouvelle Calédonie, la Nouvelle Guinée, la plupart des îles occidentales du Pacifique, les îles sous mandat japonais, les Philippines, l'Australie et le reste des Indes orientales.

D'après ce programme expansionniste, la gouterie allemande n'a rien à envier à la gloutonnerie nipponne. La réalisation de ce projet transformerait les Etats-Unis en nation vassale de l'Empire du Soleil-Levant sur le terrain économique et affecterait inévitablement la situation commerciale du Canada. Les Japonais ont porté la guerre dans presque toutes les parties du globe que la géopolitique leur destine, depuis deux ans. Ils ont connu des succès fulgurants, au début, par l'application des méthodes de la guerre-éclair que leur avaient enseignées les stratèges nazis. Mais depuis quelques mois, leurs conquêtes s'effritent sous l'offensive victorieuse des Américains et des Australiens qui les délogent, telle une vermine, des îles du Pacifique, tandis que les troupes chinoises ravitaillées par les Nations Unies et solidement appuyées par l'aviation anglaise et américaine refoulent l'invasisseur nippon qu'ils tiennent en échec depuis six ans.

A la récente conférence du Caire, Churchill, Roosevelt et Chiang-Kai-Chek se sont juré, au nom des Nations Unies — à l'exception de la Russie qui n'est pas en guerre contre son voisin nippon et qui n'a pas de raisons présentes de brouiller les cartes de ce côté — de ne déposer les armes que le jour où ils auront écrasé le Japon et l'auront expulsés des territoires conquis ou acquis depuis 1894, y compris la Corée. Ils sont déterminés à libérer du joug nippon tous les territoires chinois et autres dont le Japon s'est enrihi pendant cinquante ans de rapines.

Après l'Italie, l'Allemagne. Après l'Allemagne, le Japon. Tel était le sort de l'Axe. Tel aurait été celui des Nations Unies si elles n'avaient pas compris leur devoir à temps. Le Canada est au nombre de celles qui ont donné l'exemple. Il a droit à la reconnaissance universelle.

W. E.

ment position, et cela encore une en tête, qui, comme on le sait, fu-fois sans la moindre équivoque, à rent toujours opposés aux travaux propos de l'arrêté ministériel du 11 de la nouvelle gare Bonaventure, à novembre, changera-t-il son fusil Montréal, dite Gare Centrale, ayant d'épaulé d'ici quel temps... les déj commencé crier de nouveau au houdistes, M. Jean-Marie Savignac/scandale? Qui vivra, verra...

SEMAINE PROVINCIALE

(Suite de la première page)

engagés dans l'entreprise, sur les dépenses et l'établissement des tarifs. Depuis cette même date, continua Monsieur Hamel, ce monopole n'a accordé aucune réduction dans les tarifs applicables à la consommation domestique qui comporte la grande majorité de ses abonnés.

Le ministre affirma que la compagnie n'a pas suivi l'initiative prise par d'autres compagnies importantes de la province, qui ont accordé à leurs clients des réductions appréciables. "C'est ainsi, dit-il, qu'au 1er novembre 1943 les tarifs applicables à la consommation domestique dans la ville de Montréal sont même plus élevés que dans plusieurs villes du Québec où la population et, par conséquent, le marché sont dix fois même cent fois inférieurs à ceux de Montréal.

"Il faut ajouter à cela", poursuivit aussi Monsieur Hamel, "les transactions financières mises à jour par les conclusions de l'enquête de la Régie, à l'effet que le capital de la compagnie comporte une inflation d'au-delà de 40 millions de dollars. Il est à espérer que l'intervention actuelle du gouvernement Godbout envers la Montreal Power sera interprétée comme une répétition du salutaire avertissement que donnait le rapport de la Commission Lapointe-Frigon-Macdonald."

Le ministre nota, en généralisant son exposé, que le coût de l'électricité pour fins domestiques, commerciales ou celles de la petite industrie, est sensiblement plus élevé dans le Québec que dans l'Ontario, cette proportion atteignant 50 pour cent, 75 pour cent et même 100 pour cent, suivant les villes comparées et les quantités d'énergie utilisées.

L'électrification rurale

Plus loin, Monsieur Hamel déclara qu'une hydro provinciale "faciliterait de beaucoup la réalisation d'un vaste programme d'électrification rurale actuellement sous considération et pour lequel nous donnerons bientôt plus de précisions. C'est l'intention bien arrêtée du gouvernement actuel de promouvoir l'électrification rurale dès que les exigences de la guerre cesseront de restreindre l'utilisation du matériel requis. "La nationalisation de la Montreal Power et la création d'une hydro faciliteront l'intervention du gouvernement dans ce domaine de l'électrification rurale. Et le ministre ajouta : "Nous serons prêts à collaborer avec les compagnies privées qui nous offriront leur concours et nous suppléerons à l'indifférence de celles qui ne se sont intéressées".

Monsieur Hamel répudia, alors, l'accusation que la nationalisation de la Montreal Power est "une mesure électorale". Il affirma que les "polichinelles et les marionnettes" ce sont ceux qui, pendant trois ans, ont administré la province avec des farces, ont renié leur signature, ont changé de gomme avec tous ceux qui vivent de privilèges". Il reprocha à Monsieur Duplessis d'avoir dit qu'il y a trop d'eau dans la boisson, "alors que nous avons besoin de toutes nos ressources pour comprendre les difficultés de l'heure. Cette trouvaille, dit-il, est surprenante de la part d'un homme qui n'a pas d'objection à l'eau qui se trouve dans les capitaux des compagnies". Enfin, Monsieur Hamel reprocha à Monsieur Duplessis d'avoir construit dans le Témiscamingue une centrale pour faire concurrence aux mouches à feu et non à ses amis de la haute finance, et d'avoir saboté, ainsi l'entreprise étatisée. "L'homme, dit-il, qui prétendait que le grand-père de celui qui lui ferait peur n'était pas encore né, rampait devant certains financiers accommodants, qui lui permettaient de s'appeler le plus grand premier ministre de la Confédération".

Monsieur Hamel termina en disant que le parti libéral "est au service d'un peuple que des siècles de traditions attachent au pays".

On continue de maugréer...

On continue de maugréer, de moins en moins, cependant, et en petits milieux de plus en plus rares, contre la politique de guerre du gouvernement King. S'il fallait en croire nos pro-nazis laurentiens, le présent régime serait une réplique pure et simple de l'administration Borden-Meighen (1918).

Ceux-là qui avaient l'âge de raison et furent témoins de la première grande guerre voudraient-ils nous dire si, en 1917-18 notamment, l'on jouissait au pays de Québec de la même paix sociale qu'aujourd'hui ? Voudraient-ils nous dire si, au cours du présent conflit, les autorités furent jamais contraintes de faire venir des régiments anglo-canadiens des autres provinces sous prétexte de réprimer du désordre ?

Ceux-là qui, à cause de la commission des prix et du commerce en temps de guerre, troublés dans leurs aises, préchent aux jeunes — les aînés savent à quoi s'en tenir — que la situation actuelle au Canada, au point de vue économique, est identique à ce qu'ils connurent durant l'autre guerre, oui, ceux-là voudraient-ils nous dire s'il n'est pas vrai qu'on y payait le beurre un dollar (\$1.) la livre et qu'il fallait plus souvent qu'autrement se contenter de margarine ; le sucre de 25 à 30 cents et qu'il fallait plus souvent qu'autrement se contenter de saccharine ; les oeufs un dollar (\$1.) la douzaine ; le bifteck, de 70 à 80 cents la livre ; les pommes de terre six dollars (\$6.) la poche ; un complet ordinaire d'homme, de cinquante à soixante dollars (\$50. à \$60.), etc., etc. ? Et n'était-il pas infiniment plus difficile qu'aujourd'hui, pour le père de famille aux revenus modestes aussi bien qu'au collet-blanc, tel votre humble serviteur, de se procurer les choses les plus indispensables à la vie quotidienne, vu l'absence de toute politique de rationnement ?

Tous connaissent l'honorable Cyrille Vaillancourt, Conseiller législatif et conseiller spécial de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, et il serait oiseux de le présenter ici à nos lecteurs. Or, voici ce qu'il disait de "l'économie dirigée", le 6 décembre courant, devant les délégués de la 2ème convention annuelle de la Fédération des Chambres de Commerce de la province, convention tenue au Château Frontenac, à Québec.

"Un conférencier précédent, a déclaré M. Vaillancourt, vous a dit que l'économie dirigée n'était pas une bonne affaire. Et pour appuyer son dire, il a cité M. Louis Marlio. Savez-vous quel est cet auteur ? C'est le président du Consortium français de l'Aluminium. Nous voulons un changement dans l'après-guerre. Nous ne voulons pas que, dans certains pays, l'on détruise des aliments, pendant que, dans d'autres, on verra des gens mourir de faim. Pour l'après-guerre, nous ne voulons plus avoir sur les bras de 700,000 à 900,000 chômeurs comme cela s'est produit durant la crise de 1929."

Comme grands principes d'économie d'après-guerre, dit-il, il faut d'abord un salaire de base raisonnable pour chacun des travailleurs ; un salaire qui permette à un homme et sa femme de vivre comme

des êtres qui ont une âme. Quand les gens auront de l'argent, on aura des consommateurs capables d'acheter chez les marchands.

Comme deuxième principe, il préconise les allocations familiales. C'est la famille qui est la cellule sociale. Dans Québec, c'est la survivance des berceaux qui nous sauvera. Il faut donc que la famille soit encouragée en lui procurant les moyens de vivre normalement.

M. Vaillancourt a défendu la politique de contrôle des prix et de rationnement appliquée par la Commission des prix et du commerce en temps de guerre. Le rationnement du beurre a permis, dit-il, une distribution équitable par tout le pays, alors que, pendant l'autre guerre, il a fallu se contenter de margarine.

Avec le rationnement, le sucre est resté au même prix alors qu'à l'autre guerre un livre de sucre s'est vendue jusqu'à 30 cents. Le rationnement est équitable, dit M. Vaillancourt, le riche n'a pas plus que le pauvre. En terminant, M. Vaillancourt demande à tous de collaborer à l'établissement de cette forme d'économie. Pour que le monde de demain soit meilleur, il faut que chacun de nous, nous devenions meilleurs.

On continue aussi, en même milieu de plus en plus rares, de se dire scandalisés, apparemment, de ce fameux don d'un milliard, en 1942-43, à la cause alliée. Comme le faisait remarquer l'honorable C.-D. Howe, ministre des munitions et approvisionnements, au cours de sa récente causerie au Club de Réforme, de Montréal, dont nous avons déjà eu l'occasion de parler ici même, n'est-il pas "aussi juste, aussi logique pour le Canada, pays en guerre, d'expédier des armes gratuitement outre-mer que d'y envoyer des hommes gratuitement ?" N'est-ce pas "une attitude raisonnable, si on est désireux de remporter la Victoire ?" Et s'il est vrai que plaie d'argent n'est pas mortelle, n'est-il pas plus avantageux de nous battre autant que possible avec nos dollars qu'avec notre capital humain exclusivement, l'expédition de munitions et l'envoi d'hommes outre-mer ayant, en fin de compte, le même but : préserver le Canada contre les attaques des ennemis et faire notre part pour mettre fin le plus tôt possible à l'horrible guerre mondiale actuelle ?

Au fait, d'aucuns de nos défilistes indécorables se sont-ils jamais demandé ce qu'il serait advenu de nos usines de guerre employant des centaines de milliers de pères de famille et fabriquant beaucoup plus de munitions et autres matériaux de guerre que n'en requièrent nos propres armées, si le gouvernement n'avait pas agi comme il l'a fait. N'aurait-il pas été forcé d'en fermer la grande majorité. Or nos multitudes d'ouvriers ainsi mis à pied eussent-ils réussi à se procurer de l'emploi. On oublie trop, semble-t-il, que le fameux milliard, et les sommes votées par la suite sous forme de prêt location, fut dépensé jusqu'au dernier sou au Canada, sauf peut-être dans quelques cas exceptionnels et relatifs à l'achat de certaines matières premières introuvables au pays.

Pour plus de précision, rappelons avec l'honorable M. Howe que "le don d'un milliard, au cours de l'année financière 1942-43, fut employé pour payer le compte de munitions et de denrées alimentaires de la Grande-Bretagne envers le Canada au cours de cette période. Cependant, une certaine partie de ces munitions et de ces denrées alimentaires expédiées par le Canada en Grande-Bretagne furent réexpédiées par la Grande-Bretagne à d'autres pays alliés, notamment à la Russie. Le paiement de ces réexpéditions de la Grande-Bretagne aux pays britanniques, tels que l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud et l'Inde, a été effectué par Londres, qui comblait le déficit en monnaie canadienne. De fait, nous mettions au compte du Royaume-Uni le solde créditeur de tous les pays à qui nous envoyions des approvisionnements."

Est-ce assez clair ?... Mais, hélas ! n'est-il pas vrai qu'il n'y aura jamais plus aveugles que ceux qui ne veulent point voir, ni pires ennemis d'un pays que ses "patriotes à retardement ?"

Jean PIC

Sage conseil de l'honorable J.-Arthur Mathewson

Il y a des fautes majeures dont les Canadiens ne sauraient se rendre coupables sans voir aussitôt diminuer leur influence, peut-être même sans mettre en danger leur propre avenir. Un excellent ami de notre race, l'honorable J.-Arthur Mathewson, trésorier du Québec, vient de nous signaler une de ces fautes dans un discours au Club de Réforme de la vieille capitale : la politique d'isolement ou certains groupes voudraient nous entraîner.

Ce n'est pas la première fois que des gens bien disposés envers nous engagent les Canadiens à ne pas se cantonner dans des limites restreintes, de faire bloc à part, mais plutôt de faire rayonner la civilisation qu'ils représentent sur l'entière étendue du pays et même de tout le continent américain. Agir autrement serait nous montrer inférieurs à la tâche que la Providence nous a confiée au milieu des populations d'autres origines qui nous entourent.

Et la puissance de rayonnement que nous pourrions ainsi exercer sera d'autant plus grande que nous aurons travaillé davantage à exalter dans notre vie collective et individuelle les valeurs civilisatrices du génie chrétien et français. Car il ne saurait jamais être question de paraître aux yeux des autres Canadiens différends de ce que nous sommes en réalité. La tromperie ne durerait pas longtemps, et elle se tournerait contre nous.

Pas d'isolement ! non, pas d'isolement ni du Canada français des éléments qui forment avec nous le peuple canadien, ni encore moins de nos compatriotes et corégionnaires fixés en dehors du Québec. Nous aider mutuellement chaque fois que l'occasion le demande est un devoir patriotique. Le Canada est vaste et il peut arriver parfois que nous ne portions pas assez d'intérêt aux activités, aux luttes que nos frères de l'Ouest, des Provinces Maritimes, de l'Ontario ont à soutenir, précisément afin de faire rayonner l'esprit français autour d'eux et de fortifier l'unité canadienne. C'est un mal.

Nous n'aurons pas trop de toutes nos ressources mises ensemble pour assurer la survivance française en Amérique, parce qu'elle est constamment menacée par des ennemis de l'extérieur et de l'intérieur, ceux-ci souvent plus redoutables que ceux-là.

Les sages remarques de l'honorable M. Mathewson nous indiquent l'attitude à maintenir.

Horrible guerre !

Dimanche dernier, 12 décembre, la présente guerre avait dépassé en durée l'autre tuerie mondiale (1914-18). Elle atteignait alors une durée de quatre ans et 102 jours. "Et nous avons beau être remplis d'espoir et de certitude de victoire, ainsi que l'a noté à cette occasion notre confrère le CANADA, c'est une guerre dont nous ne voyons pas encore la fin." On l'a révélé à la radio et dans la grande presse mondiale, pour les Allemands eux-mêmes, la présente guerre a déjà coûté plus en vies humaines que la guerre de 1914. Dans la première guerre mondiale, ils eurent 1,733,000 morts. A date, on estime leurs pertes à 2,500,000 hommes. Et il s'agit de pertes militaires seulement. Selon Londres, les pertes militaires des alliés sur tous les fronts s'élèveraient jusqu'à 7,500,000 comparativement à 5,152,115 morts pendant la première guerre mondiale. Selon d'autres autorités, le chiffre des victimes civiles des bombardements aériens, des fusillades comme otages ou à titre de représailles tout simplement, des morts dans les camps de concentration, etc., etc., serait d'environ dix millions (10,000,000).

C'est ça, hélas ! la guerre d'Hitler, n'en déplace une fois de plus à nos indécorables isolationnistes nazionaux. "Où est l'ennemi ?" se demandent encore M. Maxime Raymond et autres "patriotes à retardement." N'est-il pas partout, même dans la Cité du Vatican... sauf au Canada ? Et pourquoi pas ici ? Au Grincheux, brave porte-parole de ces derniers, de répondre...

"De la gare Moreau à Bonaventure"

Bloc-note paru dans le Devoir du samedi 11 décembre :

Les gens de la région du Saguenay et du Lac-Saint-Jean, de même que ceux de la vallée du Saint-Maurice, de l'Abitibi et du Témiscamingue, ont lieu d'être satisfaits, tout au moins d'avoir un commencement de satisfaction. Le gouvernement d'Ottawa vient d'adopter un arrêté ministériel par lequel il autorise le Canadien National à construire une ligne d'environ quinze milles de longueur, qui reliera ses voies de l'est et de l'ouest de l'île de Montréal. Comme conséquence de la construction de cette voie, en supposant que les autorités du Canadien National donnent suite à l'autorisation qui leur est faite, les trains qui partent aujourd'hui de la gare de la rue Moreau, ou qui y entrent pour arriver à la nouvelle gare Bonaventure ou en partir. Amélioration qui ne sera pas de mince importance. Il est par ailleurs difficile de supposer que les autorités du Canadien National se soient fait donner cette autorisation si elles n'avaient eu l'intention bien arrêtée de s'en servir au plus tôt. La construction de quinze milles de voie, même en temps de guerre, alors que le jeu des priorités joue présentement en tout ce qui concerne les matières premières, ne devrait pas prendre beaucoup de temps. D'ici le printemps prochain, pour mettre les choses au pire, le raccordement prévu devrait être chose accomplie.

La dépêche d'Ottawa, qui nous apporte cette bonne nou-

velle, signale au surplus que la nouvelle ligne sera élevée sur tout son parcours, qu'elle ne donnera lieu à aucun passage à niveau, ce qui est un avantage à ne pas sous-estimer.

L'utilisation de la nouvelle gare Bonaventure pour les convois de l'Abitibi, du Témiscamingue, de la région de la Turque, du Lac-Saint-Jean et du Saguenay est une chose que le public réclame depuis très longtemps. La semaine dernière encore, notre confrère de Chicoutimi, le Progrès du Saguenay, sous la signature de M. J.-G. Lamontagne, consacrait l'article principal de sa première page à cette question de l'insuffisance, sous tous rapports, de la gare de la rue Moreau, et il faisait remarquer que la population de la région saguenayenne — 175,000 âmes — avait droit à plus d'égards. Voilà que le désir de cette population de même que les autres populations intéressées, est à la veille de s'accomplir. Les Montréalais s'en réjouiront ; car il leur arrive, de temps à l'autre, d'avoir à visiter soit la région saguenayenne soit la région du nord-ouest de leur province.

L'AVENIR DU NORD

publié par

L'Avenir du Nord Cie, Ltée,

imprimé par

J.-H.-A. Labelle, Limitée



Suggestions au public à l'occasion des Fêtes

En décembre 1942, le gouvernement fédéral a restreint par décret le volume des vins et des spiritueux que la Commission des Liqueurs peut vendre aux consommateurs. Les mesures de guerre atteignent nécessairement tout le monde. La Commission y est assujettie au même titre que les particuliers et les entreprises privées. Elle prie donc le public de ne pas lui imputer la responsabilité d'une mesure à laquelle elle doit se soumettre et que le gouvernement d'Ottawa a jugé nécessaire dans les temps exceptionnels que nous traversons. Elle espère que le consommateur, tenant compte des circonstances, ne lui refusera pas sa collaboration à l'époque des Fêtes et lui aidera à répartir le plus équitablement possible les stocks restreints qu'elle peut mettre à la disposition du public.

1. CETTE ANNÉE, N'OFFREZ PAS EN ÉTRENES DES BOISSONS ALCOOLIQUES.

Avant la guerre, il était de coutume qu'une entreprise industrielle ou commerciale offrit à ses clients, à ses employés, à ses amis, des bouteilles de spiritueux en cadeaux de Noël et du Jour de l'An ; ou encore, qu'elle organisât à son bénéfice des réunions où il se consommait de l'alcool. Cette vieille coutume procurait de la joie à beaucoup de monde et permettait aux employés et aux clients de la maison de fraterniser après une bonne année de travail. Dans les circonstances, cependant, il faut renoncer à cette tradition. Continuer cette pratique, ce serait assurer à certains consommateurs une part plus généreuse qu'à certains autres. Il est plus juste que les stocks disponibles soient répartis entre les divers débits de la Commission et vendus au grand public. Nous avons la certitude que l'industrie et le commerce acceptent de bonne grâce cette nouvelle demande dans l'intérêt général.

2. NE DEMANDEZ PAS DE RENSEIGNEMENTS PAR TÉLÉPHONE.

Tous les jours, des centaines de personnes téléphonent à la Commission pour s'enquérir des heures de vente du vin, du scotch, du gin, ou du rye dans les débits. Il est impossible de renseigner le consommateur sur ce point. Les conditions qui régissent la vente des vins et des alcools varient selon les quartiers et sont déterminées par les stocks disponibles dans chaque débit. Au reste, les renseignements de cette nature ne pourraient que servir, au détriment du public, certaines personnes qui font profession d'acheter pour d'autres, moyennant rémunération.

Nous avons besoin de votre entière coopération dans l'application de ces nouvelles mesures d'intérêt général. Il n'y a pas d'autre moyen d'assurer à chacun, pendant les Fêtes, sa juste part des boissons alcooliques disponibles.

AIDEZ LA COMMISSION A PROTÉGER LE PUBLIC

Publiée par

COMMISSION DES LIQUEURS DE QUÉBEC

LC11F

LA CUISINE

Dans la cuisine où flotte une senteur de thym
Au retour du marché, comme un soir de butin
S'entassent pêle-mêle, avec les lourdes viandes
Les poireaux, les radis, les oignons en guirlandes,
Les grands choux violets, le rouge potiron,
La tomate vernie et le pâle citron.
Comme un grand cerf-volant, la rale énorme et plate
Git foulée au couteau, d'une plaie écarlate.
Un lièvre au poil rougi traîne sur les pavés
Avec des yeux pareils à des raisins crevés.
D'un tas d'huitres vidées d'un panier couvert d'algues
Monte l'odeur du large et la fraîcheur des vagues.
Les caillies, les perdreaux au doux ventre ardoisé
Laisent, du sang au bec, pendre leur cou brisé ;
C'est un étal vibrant de fruits verts, de légumes
De nacre, d'argent clair, d'écaillés et de plumes.
Un tronçon de saumon saigne vivant encor,
Un grand homard de bronze, acheté sur le port,
Parmi la victuaille au hasard entassée
Agite, Agonisant, une antenne cassée...

Albert SAMAIN.

Ce qu'il faut manger
quand on fait des
sports d'hiver

Au grand air de l'altitude,
après des exercices physiques
plus ou moins violents, le skieur
a besoin de rétablir ses forces
au moyen d'aliments réparateurs.

Ici interviennent l'hygiène
alimentaire et l'hygiène du tube
digestif, trop souvent dédaignés
des sportifs, parce que le
bel appétit de la montagne semble
suppléer à tout.

On ne saurait pourtant trop
conseiller un choix dans la
nourriture. Il ne s'agit pas,
bien entendu, d'un régime trop
sévère pour des sportifs qui ont
en général, un excellent tube digestif.

Mais avant tout, il faut savoir
manger. Peu de gens ont la
science du "savoir manger".
Comme la première digestion
commence dans la bouche, les
dents doivent être en bon état,
l'on s'en servira comme il convient,
c'est-à-dire : en mâchant
lentement et complètement les
aliments. La plupart des indigestions
en montagne sont dues
au froid et à l'insuffisance de
mastication.

Peut-on manger de la viande ?
Certainement, mais à doses
modérées. L'alimentation, en
grande partie végétarienne, est
adoptée par un grand nombre
de coureurs et de sportifs de la
neige qui s'en trouvent fort bien.

Peut-on boire de l'alcool ?
Jamais, sauf exception. Un peu
de vin aux repas. Dans quelques
circonstances, si l'on a besoin,
par exemple, d'un "coup de fouet"
au moment d'un grand effort
terminal, il est permis d'absorber
quelques gouttes d'alcool sur du sucre.

Dans la journée, les boissons
chaudes (le thé excessivement
léger) calment rapidement la soif.

À la fin du repas de midi,
une minuscule tasse de café ne
contrarie pas l'équilibre nerveux,
mais il est sage d'y renoncer
le soir. Le sommeil sera meilleur,
le repos plus complet, et le réveil
trionphant apportera une vigueur
nouvelle.

L'histoire des
aliments

L'Origine du Sucre

Le mot sucre dérive de l'hindou
sukhar, du persan schara et du sanscrit
scharkara qui signifie doux... mais nous
rappelons un passé très amer : la
saccharine, qui remplaçait le sucre
aux plus mauvais jours de la grande
guerre. La canne à sucre, originaire
des Indes Orientales, était connue
en Chine où, dès la plus haute
antiquité, on fabriquait du sirop de
sucre. Le sucre candi (sel indien)
fut longtemps, pour les Égyptiens et
ensuite pour les Grecs, l'objet d'un
grand trafic. Ce n'est que vers le
XIII^e siècle que la canne passa en
Arabie, en Égypte, en Nubie et en
Ethiopie. Le raffinage du sucre et la
mise en pains étaient choses inconnues.
On avait négligé d'importer de la
plante les moyens de fabrication
déjà pratiqués aux Indes. La canne
fut introduite vers la fin du XIV^e
siècle en Syrie, en Chypre et en
Sicile. Ce furent les Croisés qui,
à leur retour de Palestine, firent
connaître le sucre en France.

Les procédés mis en œuvre, dit
M. Jules Hélot, à qui nous empruntons
ces notes, jusqu'à la fin du XVIII^e
siècle, pour extraire le sucre de la
canne, sont de la plus grande simplicité.

En Chine, le jus de la canne était
évalué à feu nu dans de grandes
chaudières, on le faisait cristalliser
dans les mêmes plats de terre. Le
produit retiré des premiers gâteaux
de sucre était très blanc, très dur,
et semblable au cristal : on le nommait
sucre mâle. Celui fabriqué avec
la mouture, moins beau, moins dur,
était connu sous le nom de sucre
femelle. Les Arabes trouvèrent
une autre méthode de raffinage par
l'emploi de la chaux et des alcalis.

Les premiers qui raffinèrent le
sucre en Europe furent les Vénitiens...
Ils combinèrent le système
chinois, pour faire le sucre candi,
avec la méthode arabe et adoptèrent
les cônes connus sous le nom de
pains de sucre.

S. A. P.



Les Lampes d'Atterrissage doivent être

Sûres

DES CENTAINES DE TYPES D'AMPOULES EDISON MAZDA
SERVENT SPÉCIALEMENT À LA GUERRE DE L'AIR

Il faut aux avions de combat du Canada des
ampoules électriques de toute sécurité — pour
éclairer les instruments de contrôle, pour faire des
signaux, pour les phares d'atterrissage et pour les
fanaux indicateurs des pistes d'atterrissage. C'est
pourquoi on fournit plus de 300 genres différents
d'ampoules Edison Mazda, robustes et durables, à
l'aviation militaire. Pour plus de sécurité et de
durée vous devriez également employer des ampoules
Edison Mazda chez vous.

FABRICATION CANADIENNE

**Ampoules
EDISON MAZDA**
CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO.
LIMITED



VENTRE AU FOUR

C'est bien là, près du poêle de la cuisine, affairées autour du fourneau,
que la plupart d'entre nous mesdames, passerons les derniers jours de
vigile avant les Fêtes. Mais n'est-ce pas, il y a tellement de bonnes choses
à apprêter, de savoureux mets à frioter, que nous nous sentons du cœur
au ventre, tels de vieux troupiers !

Cette semaine en guise de chronique, et pour acquiescer à maintes
requêtes de la part de jeunes femmes inexpérimentées en art culinaire,
mais désireuses d'apprêter des menus appétissants, j'offre quelques recettes
choisies parmi les meilleures de l'excellente cuisine française devenue notre
apanage et notre légitime fierté de Québécoises.

Alors à l'œuvre mesdames, et que le fumet des sauces et des crèmes
onctueuses parlent vos hospitaliers demeures.

CHARCUTERIE

Pâté de veau et jambon en croûte
Prenez un moule rectangulaire
comme pour le pâté de foie gras,
foncez le moule avec une pâte bri-
lée ; placez-le ensuite dans une
glacière.

Prenez une noix de veau (mor-
ceau dans la cuisse) coupez-la en
tranches minces et faites la même
opération avec 2 livres de jambon
cru. Prenez ensuite 1 livre de veau
sans nerfs que vous passez à la ma-
chine. Travaillez-le avec de la crème
pour obtenir une pâte ou farce
consistante.

Sortez votre moule de la glacière
et commencez à le garnir par une
couche de farce, ensuite une cou-
che de jambon et une couche de
veau. Lorsque vous arrivez à peu
près au milieu du moule, faites cuire
5 à 6 oeufs pendant 8 minutes,
pour qu'ils soient bien durs et placez-les
ensuite dans votre moule. Continuez
ensuite à remplir votre moule par
couche superposée jusqu'à ce qu'il
soit plein.

Couvrez-le avec le même pâté en
forme de couvercle en ayant soin
de dorer les bords (on se sert d'oeufs
battus pour colorer la pâte).

Faites cuire sur une plaque dans
un four assez chaud pendant deux
heures et demie. Si vous vous aper-
cevez que la pâte se décolore trop
vite, mettez dessus un papier mouillé
ce qui évitera la coloration.

Au bout du temps requis laissez
refroidir votre pâté jusqu'au lende-
main, ensuite couvrez votre pâté
de gelée de viande et quand elle est
froide vous pouvez servir.

Vous pouvez remplacer vos oeufs
cuits durs par des truffes ce qui
donnera meilleur goût.

Pâté de foie gras

Prenez 3 lb. de lard frais et 1 lb. de
foie de veau ou de porc bien frais
également ; passez-les à la machine à
viande pour qu'ils deviennent très
fins. Préparez 8 jaunes d'oeufs, une
tasse de corn starch que vous dé-
layez avec une pinte de crème et les
jaunes d'oeufs ; assaisonnez : sel,
poivre, épices, thym. Mélangez le
tout.

Prenez des moules que vous lan-
derez complètement. Placez dans
ces moules votre pâté de viande et
faites-les cuire au four, au bain-
marie pendant 3 heures. Laissez
ensuite refroidir.

Gâteau de Noël

1 lb. de beurre, 1 lb. de sucre brun,
1 lb. de raisin, 1 lb. de coriandre,
1 demiard de mélasse, 1 lb. d'amandes,
1/4 d'essence de citron, 10 oeufs,
1 pinte de farine, 1 cuillerée de cha-
que épice.

Enlevez les graines des raisins.
Si vous n'avez pas de raisins épi-
nés et faites blanchir les amandes,
avant de mélanger les ingrédients.
Cuire pendant une heure et quart,
dans un fourneau chauffé modé-
rément.

Garniture de givre à la guimauve
ou de glace pâte d'amandes.

Paniers à la gelée d'atocas

Cuire 2 tasses d'atocas avec 1
tasse d'eau bouillante et 1 tasse de
sucre. Trempez la gélatine 2 c.
à soupe dans 4 cuillerées à soupe
d'eau froide, l'ajouter aux atocas
qui auront été passés au tamis ; on
peut y ajouter aussi du piment vert,
ou encore du céleri coupé en petits
morceaux. Faire prendre dans de
petits moules passés à l'eau froide.
Démouler et servir sur des feuilles
de laitue, ou remplir des écorces
d'oranges ou de citrons taillées en
petits paniers. Servir ces petits pa-
niers sur des feuilles de laitue cro-
quante.

Biscuits à la cuillère

Mettez dans une terrine 8 jaunes
d'oeufs frais et 8 onces de sucre en
poudre ; travaillez l'appareil avec
une cuillère jusqu'à ce qu'il soit
mousseux ; incorporez-lui alors 8
blancs d'oeufs fouettés, et en mé-
me temps 4 onces de farine tamis-
sée.

Introduisez l'appareil dans une
poche en toile et à douille ; puis
poussez la pâte sur des feuilles de
papier, en leur donnant la longueur
de 5 à 6 doigts ; faites 2 rangs de
chaque feuille ; saupoudrez de su-
cre fin et cuisez 15 minutes à four
doux.

Dinde rôtie

Prendre une dinde de dix à douze
livres et la farcir comme suit : Faire
bouillir les abats de la dinde (foie,
cœur, gésier) hacher finement avec
2 tasses de veau haché aussi. Frire
du lard coupé en dés, ajouter 1 o-
ignon haché finement, ajouter le
veau et les abats, faire prendre cou-
leur. Verser 1 tasse d'eau chaude,
ajouter 3 tasses de mie de pain déjà
rôtie au four, du persil, thym, sel et
poivre. Laisser refroidir la farce et
en remplir la dinde ; la coudre, la
brider et la barder. Placer dans une
lèche-frite contenant un gril. Mettre
la poitrine en bas dans un four à
350° pour qu'elle cuise lentement.
Arroser souvent et la retourner
lorsqu'elle sera bien dorée pour
laisser rôtir l'autre côté de la vo-
laïlle. Cuire de 3 à 4 heures suivant
la qualité de la volaille c'est-à-dire
sa tendreté.

Tartelettes à l'orange

3 tasses de pêches de conserve en
tranches, 2-3 tasse de sucre, 1 pa-
quet de gelée à l'orange, 1 1/2 tasse
d'eau chaude, pincée de sel, 1 tasse
de crème, fouettée, 9 croûtes de tar-
telettes cuites de 3 1/2 pouces. Mé-
langez ensemble les pêches et le
sucre, et laissez reposer 10 minutes.
Faites dissoudre la gelée dans l'eau
chaude. Ajoutez le sel et versez sur
les pêches. Faites refroidir jusqu'à
ce que la gelée commence à prendre.
Incorporez 4 cuil. à soupe de gelée
prise dans la crème fouettée. Faites
refroidir. Mettez une couche de
crème fouettée dans le fond de cha-
que croûte de tartelette. Faites re-
freidrir environ 10 minutes. Recou-
vrez d'une couche de pêches, en dis-
posant les tranches d'une façon at-
trayante. Remplissez la croûte de
gelée prise.

La préparation des aspics

Pour préparer convenablement
des aspics il faut avoir une gelée
succulente, claire, collée à point,
c'est-à-dire ni trop dure ni trop
molle.

Pour la décoration, il faut pré-
mièrement couler un peu de gelée
au fond du moule, faites durcir en
roulant le moule dans de la glace
pilée contenant de l'eau ; ensuite
vous faites la décoration suivant
votre goût, en vous rappelant cepen-
dant que le décor doit être en
rapport avec l'élément principal de
l'aspic.

C'est avec de la truffe qu'on fait
la décoration, le plus souvent et y a
aussi les blancs d'oeufs cuits, des
cornichons bien verts, des câpres,
des radis, de la langue, des feuil-
les de persil, du piment rouge ou vert.

On termine l'aspic avec une cou-
che de gelée assez épaisse et en-
suite on met le plat dans la glacière
jusqu'à durcissement complet de la
gelée.

Pour démouler il suffit de trem-
per le moule dans de l'eau chaude,
faites l'opération vivement et ren-
versez l'aspic sur des feuilles de lai-
tue ou sur un bloc de glace.

Aspic de foie en gelée

(pour 6 personnes)

Prenez une boîte de foie gras na-
turelle (8 onces) passez au tamis et
travaillez le foie dans une terrine
avec une spatule en bois.
Ajoutez votre assaisonnement et
fouettez dans une autre bassine un
demiard de crème que vous incor-
porez ensuite au foie.

Chemisez vos moules avec de la
gelée et décorez-les ; remplissez-
les ensuite avec votre mousse de
foie gras.

Pour l'aspic de foie gras, chemi-
sez vos moules avec de la gelée, lais-
sez prendre dans la glacière et dé-
corez votre foie gras avec des truffes.

PATISSERIE

Pâtisseries

Prenez une livre de farine, 12 on-
ces de beurre, 8 onces de sucre en
poudre et 3 oeufs. Battez votre su-
cre avec votre beurre, ajoutez en-
suite vos oeufs et travaillez bien
l'appareil en ajoutant petit à petit
votre farine.

Dressez vos pâtisseries sur une pla-
que beurrée et ensuite farinez, pour
cela servez-vous d'une douille can-
nelée. Farinez une plaque en ter-
me de pâtisserie, c'est la saupoudrer
de farine pour faciliter l'enlève-
ment de la pâtisserie avant la cuis-
son.

Faites cuire dans un four à tem-
pérature moyenne.

Peut-on
perfectionner le
réveillon ?

Je me permets d'indiquer ici
comment je conçois les modifi-
cations possibles à une tradi-
tion qui en a besoin.

D'abord, pour le souper :

Un souper de réveillon doit
être à la fois appétissant, ré-
chauffant, substantiel (à cause
de la fatigue), digestif (à cause
de l'heure induite), et ra-
fraîchissant (car tout le mon-
de a un peu de fièvre).

Appétissant ? Huitre. Ca-
viar. Pamplemousse.

Réchauffant ? Un bol de con-
sommé fumant, mais exquis.

Substantiel ? De la viande,
mais une seule. La dinde aux
marrons ou le boudin ont un
tort : ils sont indigestes. D'ai-
leurs, un plat chaud évitera dif-
ficilement d'être préparé en sé-
rie pour plusieurs convives qui
n'arrivent pas à la même heu-
re, d'être servi trop cuit ou pas
assez. Le chauff-froid de volaille
ou le foie gras n'offrent pas
cet inconvénient. Ce dernier,
frais et rosé, pris dans une ge-
lée de porto ou de champagne,
ne passe pour lourd que par no-
tre erreur fréquente de le ser-
vir après les autres viandes,
quand l'appétit est déjà éteint.

Enfin, rafraîchissant ? Une
salade, non pas une salade au
vinaigre qui crispe la langue,
mais assaisonnée au citron,
avec des bananes coupées en
rondelles et des tomates frai-
ches. Et pour dessert, des
fruits.

Arrosant le tout, un seul vin,
velouté et bien chambré si c'est
bordeaux ou bourgogne, parf-
umé et bien glacé si c'est cha-
blis ou champagne.

Après quoi, vous n'aurez ni
migraines ni lourdeurs d'esto-
mac, quoique ayant savouré les
flatteurs du goût le plus sa-
vant.

La musique ? Il en faut,
puisque on danse. Mais nos pères
dançaient sur une musique
en sourdine, donnant le ry-
thme sans fracasser le tympan et
respectant la causerie de ceux
qui préfèrent flirter. La mu-
que actuelle est faite pour des
nègres, qui l'ont inventée.

La lumière ? Concentrée uni-
quement sur la piste à danser,
à cause des toilettes. Inutile
sur les tables, où le demi-jour
voilé des abat-jour roses est
plus favorable au teint des fem-
mes et repose mieux les yeux
des hommes. Souvenons-nous
qu'un joli visage doit toujours
être éclairé par en bas...

Enfin la question des sièges.
Pour demeurer assis deux heu-
res à table, la première condi-
tion est d'avoir ses aises. On
les aura avec de petits fauteuils
à accoudoirs, assez élevés pour
que les longues jambes des
hommes n'y soient pas recro-
quevillées. Aux jambes plus
courtes des femmes, un petit
cousin sous les pieds servira
de reposoir. C'est le socle de la
statue...

Quelques punches
recommandés

Le Café de paris Punch (recte
pour 25 personnes).

Dans un bol à punch, avec
glace pilée, un verre à Bor-
deaux de sirop de grenadine,
autant de sirop de sucre, le jus
de deux citrons et de trois oran-
ges, deux verres à madère de
curaçao, trois verres à madère
de Bénédicte, autant de
Rhum, trois roquilles de thé
très fort.

Remuez, garnissez avec des
fruits de saison escalopés, quel-
ques raisins et cerises, laissez
rafraîchir pendant une heure,
ajoutez au moment de servir un
gros morceau de glace, trois
bouteilles d'Asti Spumante. Re-
muez doucement. Servez dans
des coupes à champagne.

Le Royal Cup (recette pour 25
personnes).
Dans un grand bol à punch
entouré de glace pilée, un verre
à madère d'apéritif Rossi,
autant de Kirsch et de rhum,
deux louches de glace au citron
ou à la fraise, cinq abricots
frais en purée, trois bouteilles
d'Asti Spumante, remuez bien,
garnissez avec des fruits de sa-
ison escalopés, un citron, une
orange coupés en rondelles,
laissez bien rafraîchir, ajoutez
au moment de servir une bou-
teille d'eau de Perrier, un gros
morceau de glace.
Servez dans des coupes à
champagne.



OPTOMETRISTE-OPTICIEN

Bachelier en Optométrie

DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

Spécialité :
EXAMEN DE LA VUECorrection des troubles
musculaires des yeux
Prescriptions de verres

PAUL E. TALBOT, Ba. O.

330, rue SAINT-GEORGES

SAINT-JEROME

Pour consultations : Tél. 171

A Saint-Jérôme, tous les jours, de 2 à 9 h. p.m.

BUREAU-CHEF : 6761, rue SAINT-HUBERT, MONTREAL

AUBAINES EXTRAORDINAIRES

CHEZ HARRY

Marchandise de tout premier ordre

Prix intéressants

328 Saint-Georges,

Saint-Jérôme

Matériel nécessaire
pour la préparation
des cocktails

Une timbale double, une pas-
soire, une passoire à cocktail,
une cuillère à soda, une cuil-
lère pilon, une râpe à muscade,
une poivrière, un presse citron,
un pique glace.

Le shaker est la timbale dou-
ble en argent dont on se sert
pour secouer les mélanges avec
de la glace pilée.

Le tumbler gobelet est un
verre à soda sans pied.

Le grand tumbler contient un
peu plus de 3 roquilles.

Le tumbler moyen contient la
moitié du grand tumbler.

Le petit tumbler est de la
grandeur d'un verre à vin.

Les longs drinks sont servis
dans les tumblers.

Les shorts drinks sont servis
dans les petits tumblers, dans
des verres à Sherry ou dans des
verres à vin.

Les boissons chaudes sont ser-
vies dans des verres à eau, sur
pieds, colorés ou blanc.

Les verres à cocktail, doivent
être de la grandeur d'un verre
à madère, colorés ou blanc.

Les boissons à base de cham-
pagne doivent être remuées à
la cuillère et non pas secouées
au shaker.

Passer dans un verre veut di-
re verser dans ce verre à tra-
vers la passoire, on soupoudre
les boissons avant de les servir
avec de la muscade rapée, de la
vanille, etc.

Presser le zeste, veut dire pres-
ser la peau du citron ou de l'o-
range pour en faire sortir les
petites gouttes d'essence qui
donnent le parfum à la boisson
préparée.

Verre bordé signifie presser
sur le bord du verre un morceau
de citron ou d'orange afin de
l'humecter, ensuite tremper le
verre dans du sucre en poudre
à la profondeur d'un demi-pou-
ce. Pour border au cacao ou à
la vanille, il est toujours préfé-
rable de tremper d'abord dans
le sucre en poudre.

Cocktail du Prince de Galles

1/8 de Vermouth français
1/8 de Vermouth Italien
1/8 d'Orange Curaçao
1/8 de Sirop de sucre
1/4 de Dry Gin
1/4 de Cognac.

Cocktail Margot

Un trait d'oxygénée

Un trait d'Angustura

Une partie de Vermouth Ita-
lien

Deux parties de Dry Gin.

Servez très froid.

Cocktail Fanchon

1/8 de Vermouth français

1/8 de Vermouth Italien

1/8 de Dry Gin

1/8 de jus d'Ananas.

DOULEURS ET
RAIDEURS
RHUMATISMALES

employez
L'HUILE ÉLECTRIQUE DU DR. THOMAS

FABRICATION CANADIENNE

TON PAIN
EST
IMBATTABLE!

LES
PAINS
DE
LEVURE
ROYAL

ASSURENT
UN PAIN
PARFAIT

FABRICATION CANADIENNE

LA LEVURE
'ROYAL'
EST
IMBATTABLE!

Fait du pain riche, délicieux, savoureux,
plus digestible et à mie fine!

TOUJOURS EFFICACE, TOUJOURS FIABLE

EN MARGE DE LA GUERRE

C'est ça, la guerre...

Une chambre des horreurs

La "Presse" publiait récemment, en dépêche lui provenant de New-York, sous le titre d'"Une chambre des horreurs en Belgique," l'horrible récit que voici :

"Des détails au sujet d'un camp de concentration allemand dont l'horreur dépasserait celle des fameux camps de Dachau et de Buchenwald ont été révélés, hier, à Londres, par la radio anglaise dans une émission captée à New-York. Il s'agit du camp de Breendonk, une vieille forteresse belge entre Bruxelles et Anvers. Un professeur belge, fugitif de cette forteresse, a donné les détails suivants :

"Des gens qui étaient autrefois prisonniers dans les camps de concentration en Allemagne et qui se sont par la suite échappés pour être ensuite arrêtés de nouveau en Belgique, affirment que le camp de Breendonk est le pire de tous. Cela provient du fait que ce camp est situé en territoire ennemi et est dirigé par des agents de la Gestapo qui voient partout des conspirateurs. Leur vie est en danger chaque fois qu'ils laissent le camp.

"Les prisonniers vivent dans les caveaux humides de la forteresse, soit 43 par caveau. Des dogues ont été élevés spécialement pour infliger des punitions particulières.

"La routine régulière comprend 8 heures d'un travail incessant et démoralisant. D'habitude les prisonniers transportent de la terre d'un endroit à un autre et la ramènent au même endroit. On met tout en œuvre pour semer la discorde et la division parmi eux et les Allemands ont découvert une foule de punitions. Ainsi, les prisonniers sont placés dans un puits et s'ils soufflent assez fortement, ils peuvent maintenir l'eau à un niveau qui les sauve d'une noyade. En cas de fatigue, leurs persécuteurs les retirent du puits et les y replacent dès qu'ils sont reposés.

"L'entrée est interdite aux visiteurs et aux correspondants de journaux. Comme ces prisonniers ne font pas partie des formes armées, ils n'ont pas la protection de la Croix Rouge."

C'est ça la guerre d'Hitler, n'en déplaise, comme nous le disions la semaine dernière, à nos indéfectibles isolationnistes nationaux et aux bloqueurs, leurs fils naturels ; ce sont là les horreurs qu'auraient connues les... bloqueurs pour la défaite du Canada et autres "patriotes à retardement" sans l'héroïsme de nos fils et de nos frères qui, volontairement, sont allés rejoindre nos non moins héroïques alliés américains et autres outre-Atlantique où barrer de leur poitrine la route aux hordes barbares nazies...

Atrocités germano-vichystes

Veut-on lire deux autres récits non moins significatifs, ceux-ci choisis entre des centaines parus dans des journaux français clandestins et publiés en France ?

Les policiers de la Gestapo continuent avec la complicité de Vichy à persécuter les patriotes français. Voici quelques exemples tragiques : Rolinet, un militant qui pour échapper à la conscription allemande "vivait dans l'illégalité", a été arrêté à son domicile et à la suite des pires tortures s'est donné la mort dans son cachot.

Le patriote G. ayant refusé de livrer le nom de ses camarades, les policiers le rouèrent de coups de nerf de bœuf dans les locaux de la police judiciaire et l'abandonnèrent inerte. Il reprit ses sens à l'hôpital où il demeura entre la vie et la mort plus de 15 jours. Il réussit ensuite à s'évader.

Une jeune femme, Yvonne B., succomba à des hémorragies pulmonaires provoquées par des brutalités policières.

Les patriotes qui malgré les tortures refusent de "parler" sont livrés aux Allemands. Ils subissent alors un nouveau martyre — coups de pied, aiguilles sous les ongles, courant électrique dans les parties sexuelles. Ceux qui ont la force de se taire endurent des souffrances

morales pires que les souffrances physiques et vivent dans une solitude terrible et dans l'angoisse du lendemain.

La France n'oubliera pas et saura venger ses héros.

Compiègne, camp de la mort

Des centaines d'otages choisis sans discrimination aussi bien parmi des hommes de 50 ans que des gosses de 17, viennent d'arriver dans les camps de concentration situés près de Compiègne.

Le camp est isolé de la route par quatre rangs de fil de fer et une haute palissade ; à chaque coin un mirador avec des projecteurs et des mitrailleuses. Des militaires accompagnés de chiens surveillent les alentours interdisant de s'approcher d'une certaine distance du camp. Comme cette zone n'est pas délimitée, trois femmes cherchant des pissenlits la franchirent et ont été abattues sans sommation.

Le régime du camp est particulièrement effroyable. Les détenus n'ont aucune communication avec l'extérieur : ni visites, ni lettres. Comme nourriture, eau chaude le matin, à midi 50 grammes de pain avec 20 grammes de margarine. Le soir, eau chaude.

Lorsque les prisonniers ont atteint la limite de l'épuisement, ils sont embarqués pour l'Allemagne où ils achèvent de mourir, ignorés de tous. Beaucoup succombent dans le camp. Lorsque la police allemande veut procéder à l'exécution de quelques-uns des prisonniers, — tous virtuellement condamnés à mort — elle téléphone à la police française et commande un certain nombre de fosses. Les gardes-mobiles français creusent les tombes.

Les otages à fusiller sont emmenés et, d'après des témoins oculaires, certains meurent parfois avant d'atteindre le poteau. Quelquefois des gens leur jettent un morceau de pain ; il arrive que les malheureux aïeulx s'entre-tuent en voulant avaler le pain.

D'autres fois, les otages sont emmenés en camion, — détail macabre ! — ils voyagent assis sur leur propre crâne.

Ils sont préalablement dépouillés de tout papier pour rendre l'identification impossible. Ainsi de nombreuses familles croient leur parent en Allemagne alors qu'il est mort depuis longtemps.

C'est ça la guerre d'Hitler, n'en déplaise, encore une fois, à nos indéfectibles isolationnistes nationaux et aux bloqueurs, leurs fils naturels ; ce sont là les horreurs qu'auraient connues les... bloqueurs pour la défaite du Canada et autres "patriotes à retardement", tout comme, hélas ! toutes les honnêtes gens sans l'héroïsme de nos fils et de nos frères qui, volontairement, sont allés rejoindre nos non moins héroïques alliés américains et autres outre-Atlantique où barrer de leur poitrine la route aux hordes barbares nazies...

Ils ont arrêté

Tristan Bernard...

par Emile Buré

Tristan Bernard, qui s'était retiré à Cannes après la défaite de notre pays, vient d'être arrêté par des agents de la Gestapo. Cher Triple-patte qui n'avait pas d'ennemis, qui était le sourire indulgent de Paris dans sa spirituelle indolence. Tous les mots de notre Capitale étaient mots de Tristan Bernard, quand ils n'étaient pas de Georges Clemenceau. On a fait dire à celui-ci : "La guerre est une chose trop sérieuse pour être conduite par des mitrailleurs" et c'était celui-là qui avait prononcé ce jugement ironique alors qu'en 1915 il rédigeait le *Poil Civil*.

Nous avons reproduit dernièrement une image de Toulouse Lautrec qui montre Tristan Bernard starter du vélodrome Buffalo au temps de la bicyclette. Il assumait alors à la

Revue Blanche, avec un autre humoriste, Pierre Veber, futur critique dramatique de l'édition française du *New York Herald*, la charge d'une piquante rubrique, le *Chasseur de Chevelures* qui fit au lycée les délices de ses quinze ans. Ses pièces en un acte, le *Faudeux de la Liberté* et les *Pieds Nickelés* qui jouaient alors *L'Ouvre de Lugné-Poe*, étaient autant de petit chefs-d'œuvre d'une douce anarchie. Les spectatrices de ce théâtre se coiffaient à la Botticelli ; ses spectateurs affirmaient leurs sentiments révolutionnaires en acclamant le poète Laurent Tailhade qui exaltait l'Ennemi du Peuple d'Ibsen, en conspuant "l'oncle" Francisque Sarcey, critique du *Temps*, qui se refusait à comprendre le grand dramaturge norvégien. Paul Adam venait en ce temps-là de quitter le général Boulanger pour rejoindre Ravachol dont il se sépara lorsqu'il rencontra le général Mangin. Cet écrivain de génie ressemblait à un arbre puissant et touffu sous lequel ses lecteurs s'endormaient aisément, à tort, c'est certain, car nombre de ses pages sont pages d'anthologie. Lorsqu'il écrivit le *Mystère des Foulles*, relation de sa campagne électorale boulangiste, Tristan Bernard rimait ce quatrain à son intention :

Nous lirons le *Mystère des Foulles*
De notre Ami Paul Adam
Quand les poules, quand les poules,
Quand les poules auront des dents.

Paul Adam vint en Amérique et il publia le *Trust*. Il avait le goût de la puissance. Il se délibéra ensuite de fonder un journal qui ne parut jamais. Il en avait donné le titre : *la Force* et en le surmontant le *Dindon de la Force*. C'était l'époque des surnoms. Mme de Caillavet, amie d'Anatole France, était surnommée *la Bonne Souffrance* (titre d'un livre de Coppée) et son mari, le *Membre Suppléant au collège de France*, François Coppée grand converti qui mourut d'un cancer mal placé : *Anus Dei*. J'en oublie et des pires et des meilleurs.

Les théâtres du Boulevard devaient bien vite se disputer Tristan Bernard, à la barbe de fleuve, au teint basané, aux petits yeux plissés, railleurs, à la parole lente et nasillarde, captivante et consolante. Notre auteur se flattait d'être paresseux et ses comédies s'achèverent souvent ainsi sans effort en vaudeville où l'esprit le plus fin ne cessait pourtant de pétiller. Il ne se privait pas de rire et de faire rire après avoir souri et fait sourire ! Il écrivait *L'Anglais tel qu'on le parle* qui figure au répertoire de la Comédie-Française. Il a créé des types inoubliables rien qu'en se regardant dans sa glace : Triplepatte notamment qui s'évoquait tout à l'heure. Il y avait en lui de l'Alfred Capus et de Maurice Donnay, et je disais du bon Henri Duvernois, mort quelque temps avant la guerre, qu'il était né de lui et de ce dernier.

Tristan Bernard était toute modestie, tout gentillesse. Comme l'une de ses pièces avait fait fureur et que je lui demandais des places de faveur, il m'écrivait : "Je vous donnerai deux rangs de fauteuils, l'un pour vous et vos amis, l'autre pour votre vestiaire et le leur." La dernière fois que je le vis il conférait au Music Hall l'A.B.C. et j'en étais peiné. Heureusement il avait des amis et, ce me semble, ils ne l'abandonnèrent pas tous lorsque le fléau hitlérien s'abatit sur lui comme sur tous ses coreligionnaires.

La guerre l'avait surpris à Deauville. Il s'en fut à Cannes après la défaite. Là il continua d'exercer l'art des mots carrés où il était devenu expert et des mots tout court où il était dès sa jeunesse passé maître. Son âge, 77 ans, n'avait pas abattu sa verve comme son s'accommodait d'une pointe d'amer scepticisme comme il appartenait au psychologue minutieux, raffiné, qu'il est vraiment.

Quand on voudra accuser le gouvernement de Vichy, il n'y aura qu'à rappeler qu'il laissa arrêter, emprisonner un Français de sa qualité, un Français, gloire des lettres françaises. Car il n'aurait pas été qu'un dramaturge, qu'un journaliste du Boulevard, notre Tristan, il aura été aussi un romancier, un conteur, un nouvelliste de haut rang, de très haut rang. Il a à son actif au moins un chef-d'œuvre incontestable : *Les Mémoires d'un jeune homme rangé*. J'ai en moindre estime son *Mari Pacifique*, un tantinet cynique, mais c'est encore un excellent roman et je raffole tout comme mon cher Torré de ce recueil de contes et de nouvelles qu'il publia sous le titre : *Amants et Voleurs*.

Tristan Bernard, nous faisons tous ici à FRANCE-AMERIQUE des vœux pour votre prompte libération ! Nous voudrions que dans tous les pays où la culture française est en honneur, les écrivains interviennent auprès de leurs gouvernements respectifs pour qu'ils fissent savoir à Hitler et à Pétain que tous vos géoliers sont garants de votre vie sur leur tête.

(France-Amérique)

Le monde est leur empire

Une dépêche de Melbourne nous a appris, récemment que notre excellent confrère Lorenzo L'arré, correspondant parlementaire de l'*Action Catholique*, en mission journalistique là-bas, vient de s'adresser en français par le réseau radiophonique australien à l'Indochine et à l'Océanie française, en prenant comme sujet de causerie l'effort de guerre du Canada.

M. Paré n'est pas le premier journaliste canadien-français à parler du Canada et des combattants canadiens à une radio étrangère. D'autres de nos confrères sont à divers points du monde, débitant régulièrement des textes pour l'Afrique française, la France du nord, la France méditerranéenne, la France antillaise. Certains qui ont une parfaite connaissance de l'anglais s'adressent à de plus nombreux auditeurs pour faire connaître le Canada français.

Nous rappellerons ici des noms connus. Celui du capitaine Placide Labelle, des Relations extérieures de l'Armée, ancien journaliste à la *Presse*. Ce confrère qui a appris l'italien depuis son débarquement en Sicile et qui était encore en Italie aux dernières nouvelles, a parlé aux émissions étrangères de la B. B. C. ; il a écrit des articles dans des revues et des journaux étrangers sur le rôle du Canada français dans la guerre.

L'ancien directeur de l'information au Canada, M. Willie Chevalier, dirige à Londres toute une série d'émissions en français à l'adresse du Canada et autres parties françaises de l'Amérique. Nos camarades Marcel Oumet, ancien journaliste au *Droit*, et Benoit Ladueur, ancien rédacteur au Canada, font maintenant partie de l'équipe de Radio-Canada outre-mer. M. Oumet en Italie, M. Ladueur à Alger, d'Algérie, les textes radiophoniques sur le Canada atteignent l'Afrique occidentale.

Mentionnons aussi à la radio de Londres, M. Paul Barrette, ancien rédacteur à la *Gazette*, et le capitaine René Garneau, ancien journaliste au Canada.

Des tournées de journalistes canadiens sur divers fronts ont promené au milieu de la "blitz" en Grande-Bretagne MM. Hervé Major, directeur de l'information à la *Presse*, Oswald Mayrand, rédacteur en chef de la *Patrie*; Jean-Louis Gagnon, ancien rédacteur en chef de l'*Événement-Journal*. M. Gagnon a aussi subéquentement visité le Portugal, les Açores, l'Afrique équatoriale.

Nous lisons encore tout récemment une longue chronique de M. Harry Bernard, rédacteur en chef du *Courrier*, de Saint-Hyacinthe, sur le Nouveau-Mexique et l'Arizona, qu'il vient de visiter au cours d'un grand voyage par tous les Etats-Unis.

Plusieurs fois la semaine et fort régulièrement nous parviennent aussi des dépêches sur les combattants canadiens-français, signées de Maurice Desjardins, correspondant de la *Presse Canadienne*, actuellement en Italie.

Ces voyages, ces informations diffusées par le Canada français à l'étranger, pour ne pas mentionner celles que nous enregistrons à Montréal, à Québec et à Ottawa à destination des grands postes émetteurs de Boston et de New-York d'où on les dirige en France occupée ; en bref, cette participation à l'activité mondiale, voilà un rôle tout nouveau pour nos journalistes qui ont répondu avec empressement à cet appel.

La plupart d'entre eux étaient certainement doués pour nous représenter dignement dans les situations enviables où ils se sont trouvés un jour ou l'autre dans le vaste monde, et pour dire au reste de l'univers combien nous étions prêts, comme groupe ethnique, à nous joindre spirituellement et matériellement aux forces de libération.

(Le Canada)

Le vrai culte de nos ancêtres est la pratique de leurs vertus

Amicalement dédié à mon ancien compagnon d'armes et vieil ami le Major Général, l'honorable L.-R. La Flèche, D.S.O., une de nos plus belles figures nationales.

Dernièrement j'avais l'honneur d'écrire dans les colonnes du Canada que nous avions raison de glorifier nos grands ancêtres et de garder leur culte. Mais prenons-y garde ! cela ne vaudra que si nous restons les dignes fils de nos pères.

Dom Guéranger a dit : "Maudis soient les charnels qui se vantent de les avoir pour pères sans se soucier de les imiter." En effet, tout est là ! Il est plus laid, plus dégradant d'être le fils d'un homme illustre que d'être celui d'un homme médiocre. Les imiter ! — C'est la ligne droite, bien tracée. Celui qui ne la suit pas fait fauter, et le mépris est son partage. De même en est-il d'une race, d'un peuple. Quand il a perdu le culte de ses héros et la pratique de leurs vertus, il est bien près de la décadence. En sommes-nous là ? Non, certes ! Mais alors pourquoi cette école qui nous pousse à ce désastre ? Sa doctrine, sa politique est nulle autre que la négation du passé et la moquerie des aïeux qu'elle a l'effronterie d'invoquer.

Pourquoi ces sectaires, pourquoi ce défaitisme naïf qui s'opposent à la défense de ce que nous avons de plus nécessaire et de plus sacré dans la pire des crises que l'humanité ait jamais connue ? Pourquoi cet egoïsme odieux qui veut nous séparer des autres dans notre devoir national et qui tend à diviser la patrie canadienne contre elle-même ? Pourquoi cette école de haine et de lâcheté qui nous avilit devant l'étranger et nos compatriotes d'origine différente ?

La dernière guerre avait donné de magnifiques exemples de devoir, de loyauté, voire d'héroïsme et de foi ardente. Ils étaient tout au profit et à l'honneur d'une race forte et croyante, digne de son passé. Depuis vingt-cinq ans on les a systématiquement ignorés. On les a cachés à la jeunesse. Jamais, que je sache, on a cité dans nos écoles le jeune héros de vingt ans, magnifique élève de Dollard, le lieutenant Brillant tombé glorieusement et à qui son roi décerna à titre posthume le plus grand des honneurs accordés à la valeur d'un soldat : *La Croix Victoria*. Pourquoi ce silence ? Pourquoi cette ingratitude ? Pourquoi cette méchanceté inqualifiable ? On croirait tout naturel qu'une race aussi catholique que la nôtre eût fait grand état des leurs qui ne marchaient jamais au combat sans s'être approchés de la Sainte-Table et avoir demandé au Christ la force d'accepter tous les sacrifices, même celui de leur vie. On ne le fit pas ! Pourquoi ? Pour la même raison que le "Devoir" et d'autres sales feuilles souillent ce qui nous est cher et le plus grand. Pour la même raison ce monsieur qui tout en gonflant ses goussets de ses contrats de guerre disait de nos tués de Dieppe : "C'est bon pour eux ! Ils n'avaient qu'à rester ici et à ne pas aller se battre pour les Anglais."

Pour la même raison la meute isolationniste injuriait le major-abbé Sabourin si digne pourtant de notre admiration. Pour la même raison encore, lors d'une récente élection, une tourbe de voyous insultait le major-général L.-R. La Flèche — ce grand blessé, tout meurtri par le shrapnell allemand, ce magnifique soldat, ce grand citoyen qui honore notre race et son pays tout entier.

Que diraient nos grands ancêtres de cette littérature sordide probablement sortie des presses du "Devoir" pour gagner l'infamante victoire de Stanstead ? Toutefois, en justice pour les électeurs de ce comté, il faut dire que ces Anglais qui ont plus de fortune que de *jarnigoin* et qui souffrent d'un "superiority complex" aigu feraient mieux de rester chez eux.

Mais il y a une justice immanente : Le châtiement n'a pas tardé ! Déjà les Blocards se défont les uns les autres et s'entre-gorgent. Cependant, Duplessis, plus finaud, s'esclaffe à s'en tordre les côtes, et Godbout, franc et sans dol, calme et serein va droit son chemin.

Que diraient nos grands-mères, si fortes et si vaillantes, de la faiblesse de certaines de leurs descendantes, voire de la lâcheté et de la méchanceté de certaines autres ?

L'été dernier dans un hôtel d'une plage fashionable québécoise, des dames qui ont plus de "bidous" que de tête et de cœur ne cessaient de répéter à une brave petite Canadienne française, pleine de courage qu'il fallait que son mari fût bien sans cœur de l'avoir abandonnée, elle et son bébé, pour s'en aller combattre en Italie. Ecorchée, elle quitta l'hôtel en leur crachant son dégoût. Je tiens d'elle-même cette savoureuse histoire.

Autre triste exemple : Dans le "Canada" de ces jours derniers, Madame Odette Olligny, si franche et patriotique, nous donnait dans sa lettre ouverte au Rév. P. M.-A. Dion, o.f.m., une autre preuve bien concluante de la fausseté lamentable de certaine éducation et de l'insupportable bêtise de certains de nos milieux. On empoisonne même nos scouts et nos guides. Les mœurs de Baden-Powell doivent en frémir ! Que faire ? grand Dieu ! pour arracher nos enfants à cette influence pernicieuse et imbécile.

"Usque tandem abutere patientia". Si tous ces cas étaient vertement relevés comme l'a fait avec tant de raison la courageuse Madame Olligny, ça changerait vite. Mais vous savez, la *grand'père*, la mentalité de Mlle Nitouche, l'apathie nationale... on gobe tout ! Vive le chien muet ! Il mourra gras !

Qui nous a donc ainsi affectés jusqu'aux moelles ? L'ignorance et la bêtise ne peuvent seules en être la cause. Il faut dans certains milieux on soit moralement bien malade. Mais Dieu merci ! dans son ensemble, la race est encore saine, le cœur reste fort et l'intelligence sûre et claire.

De bien douloureux sacrifices, le dévouement, l'héroïsme même de plusieurs, même de nos femmes — un magnifique idéal — explient la honte des autres, consolent et rachètent la gloire des grands ancêtres !

Le Colonel R. de Salaberry

Le Richelieu s'apprête au combat

Quand en ce mois tragique de juin 1940, les premiers engins à croix gammée firent leur entrée dans la vaillante cité de Brest, les aperçurent au loin la fumée d'un 35,000 tonnes français. On imagine leur rage devant cette proie magnifique qui leur échappait.

En effet, le Richelieu qui était prêt à entrer en service quand la débacle de 1940 survint, avait réussi grâce à des dévouements et des nerfs que nous ne connaissons que plus tard, à sortir du port et faire route vers une base dont il pourrait surgir le moment venu pour continuer la lutte contre l'ennemi nazi.

Depuis, le Richelieu réfugié dans la rade de Dakar attendait son heure... et, le 30 janvier 1943 à la tombée de la nuit, se glissait silencieusement hors de la rade.

Le croiseur Montcalm et les deux contre-torpilleurs, Le terrible et Le fantaisie accompagnaient Le Richelieu, qui devait se rendre à New-York. Ces navires de guerre français furent rejoints au large par un convoi américain qui comprenait entre autres des bateaux-citernes, retournant sur l'est en Amérique.

Pendant tout le voyage, les plus grandes mesures de sécurité furent prises. On avait soigneusement rependu la nouvelle que Le Richelieu devait se rendre au Maroc pour y être doté des pièces de rechange prises à son frère le Jean Bart ; par ailleurs Le Richelieu avait exécuté plusieurs fausses manœuvres de départ de Dakar.

On attendait à ce que l'axe essayât d'empêcher que le cuirassé français n'atteignît sa destination et que des groupes de sous-marins ennemis tentent de l'intercepter.

Les quatre premiers jours du voyage s'écoulèrent sans incidents. Mais le cinquième, on signala la présence par l'avant, d'une escadrille de sous-marins ennemis se tenant à l'arrière. Le convoi changea de direction et pendant 26 heures navigua continuellement en zig-zag, pour ne reprendre sa direction normale qu'une fois toute trace des sous-marins disparue.

À deux reprises, le 8 et 9 février, des tempêtes furent rencontrées. Le cuirassé eut à lutter contre des vagues monumentales qui recouvraient la plage avant. Le gaillard avant fut endommagé et le commandant du Richelieu, le capitaine de vaisseau Deramond, craignit un moment, que la réparation provisoire faite à la déchirure de la coque du Richelieu à Dakar par un obus de 406, ne cédât. Il donna des ordres pour renforcer l'étanchéage.

Aucun nouvel incident ne survint une fois la tempête passée, jusqu'au moment où le Richelieu atteignit les champs de mines le long de la côte américaine. Là, le temps se mit au brouillard, à deux reprises le grand cuirassé dut jeter l'ancre, tant le route était périlleuse par temps complètement bouché. Enfin le brouillard se leva, le Montcalm et les deux contre-torpilleurs quittèrent le Richelieu pour une autre destination tandis que le cuirassé mettait le cap sur New-York.

On sait l'accueil enthousiaste que cette ville lui réserva.

Superbe navire, chef-d'œuvre du génie français, ce 35,000 tonnes mesure 265 mètres de long, il a une puissance de 155,000 ch., vitesse de 31 nœuds, son armement comprend 8 canons de 380 mm, 15 de 152 mm, 12 de 37 mm, 30 mitrailleuses contre avions, 2 catapultes, 4 avions. L'armement principal des canons de

Le Devoir n'aime pas l'abbé Arthur Maheux

Le DEVOIR n'aime pas, n'a jamais aimé M. l'abbé Arthur Maheux. Celui-ci, que voulez-vous, est au nombre de nos mauvais patriotes qui persistent à croire, voire à prêcher que leur pays est le Canada tout entier, non la Laurentide seulement. Il est également au nombre de ceux qui estiment que les Canadiens-français ont plus ou moins intérêt à apprendre la langue anglaise, langue que parlent des centaines de millions de nos voisins immédiats, en vue de leur émancipation sociale et surtout économique. Mais passons. Notre pieux confrère nationaliste ayant appris que M. l'abbé Maheux "viendrait d'être nommé adjoint au sous-comité (du Conseil de l'Instruction publique) à titre de spécialiste, avec mission particulière d'orienter ses travaux quant à la révision historique, quant à la révision aussi des manuels scolaires qui servent dans nos écoles," a fait à ce sujet, samedi dernier une vraie colère... bleue. "Pareille révision," y lisait-on, en effet, "serait, au vrai, plutôt une révolution, car l'on sait comment M. l'abbé Maheux a depuis longtemps accoutumé de traiter l'histoire."

Comme M. l'abbé Maheux est depuis déjà plusieurs années professeur d'histoire du Canada à l'université Laval de Québec, le DEVOIR, qui appréhende qu'il soit de ceux chargés de "la révision des manuels d'histoire qui servent dans nos écoles," veut-il laisser entendre que les dirigeants de notre grande université catholique sont des égoïstes inconscients en continuant de lui laisser sa chaire d'enseignement ? Le DEVOIR veut-il insinuer, de plus, que le Conseil de l'Instruction publique, seule autorité responsable du choix de M. l'abbé Maheux pour la révision des manuels d'histoire projetée, est également composé d'égoïstes inconscients, y compris S. E. le cardinal Villeneuve, S. Exc. Mgr Charbonneau, archevêque de Montréal et tous les évêques du Québec qui en sont membres ?

Le Grincheux à la parole...

380 est disposé sur la longue plage avant en deux tourelles quadruples, uniques au monde, par l'ensemble de leurs perfectionnements.

Ces canons peuvent tourner même avec une gîte du navire de 25 degrés. Tout y est automatique, les obus du poids de 900 kg. arrivent seuls dans l'âme des canons, suivis aussitôt par les gargarises ; la fermeture des pièces est également automatique et un seul homme (le directeur du tir installé à son poste au sommet du mât avant) peut déclencher toutes les vingt secondes la bordée de 7,200 kg. d'acier qui porte à 40 km.

Une minute du feu du Richelieu coûte 2,164,000 francs, mais cette minute peut coûter beaucoup plus cher à l'ennemi.

Le Richelieu après avoir subi aux Etats-Unis les réparations et perfectionnements nécessaires après 32 mois d'inaction, va bientôt reprendre sa place aux côtés des Flottes Alliées.

Pourtant le nom du Grand Cardinal qui jeta les premières fondations de la puissance navale française, sa présence dans la lutte est le symbole de la volonté française de combattre jusqu'à la victoire totale.

(Bulletin des F.N.F.I.)

Vous vous fiez à sa qualité




AVERTISSEMENT
 AYANT À FAIRE FACE À LA CRISE
 DE MAIN-D'OEUVRE LA PLUS
 SÉRIEUSE DE SON HISTOIRE
LA POSTE
 NE PEUT PAS GARANTIR
 LA DISTRIBUTION LOCALE
POUR NOËL
 DES OBJETS POSTÉS APRÈS LE
20 DÉCEMBRE

Publié avec l'autorisation de
l'hon. William P. Mulock, C.R., député,
Ministre des Postes

Papotages du P'tit Doc

Aubergiste sans le savoir !

Tout homme a son métier, fût-ce celui de se prélasser 24 heures durant dans la chaleur des couvertures. Pourtant, il est des métiers communs à tous les mortels, des professions que chacun se doit d'exercer sous le risque de ne pas être inclus au rang des hommes. Ainsi en est-il de la profession, noble entre toutes, d'aubergiste...

En ces temps d'égoïsme, nul ne saurait prétendre à la vulgarisation de l'hospitalité. Pourtant, l'homme fait montre des qualités de cœur de ses ancêtres et, jusqu'en nos jours d'évolution de 1943, se mêle d'abriter jour et nuit toute une colonie de touristes lilliputiens. Bon an, mal an, en période de crise comme en période de prospérité, tout représentant de l'espèce humaine offre l'habitation à des nuées de microbes. Parmi les aubergistes microbiens, la bouche humaine occupe une position de premier plan.

On peut bien se demander quelle dépravation du goût chez les espèces de bactéries a pu entraîner leur émigration jusqu'en ces antres de perpétuelle activité où la salive peine à imbibber les aliments. C'est que la gent bactérienne y avait rencontré un milieu idéal pour ses menues manigances. Poursuivre en effet dans les gros livres jaunies que les bactéries vivent préférentiellement dans les endroits sans lumière, les endroits où une chaleur assez prononcée règne de pair avec l'humidité. Qui pourrait dire que la bouche des hommes ne remplit pas au point optimum ces trois conditions ? Bien que la bouche de l'homme soit, à des périodes d'effervescence nationale, le siège d'éclairs... d'éloquence, on peut tout de même, dans la majeure partie des cas, la considérer comme une caverne assez sombre et d'où ne jaillit qu'à de rares moments la lumière. De plus, si l'on considère les louanges et les dithyrambes milleux, on ne peut douter que la bouche ne soit un lieu de chaleur. Enfin, par un simple arrêt de la pensée sur la quantité de crachats jetés chaque année sur les réputations, on peut se convaincre facilement de l'extrême et l'impénétrable humidité du milieu buccal. D'ailleurs, parlez cinq secondes avec un Berlinois, sans au-

préalable vous être munis d'un parapluie, et vous aurez vite fait d'aboutir à des conclusions identiques. En somme, les microbes trouvent dans la bouche les conditions physiques exigées par le souci du maintien de leur existence. Avec la goinfrie traditionnelle de l'homme et sa non moins traditionnelle habitude d'avaler plus que son organisme ne demande, les bactéries restent assurées d'une plantureuse ripaille tous les jours de l'année. Aussi sommes-nous d'autant moins surpris de les y voir pénétrer. Au point où se trouve aujourd'hui la science, on note la présence d'une centaine d'espèces de bactéries. Ces chétives cellules, dont chacune forme un vivant complet, prennent d'assaut les particules de pain, de viande ou de friandise oubliées dans l'interstice de deux dents, s'y reproduisent à qui mieux mieux suivant l'efflorescence prolifère qui leur est propre, et ne se font pas faute d'y mourir. Cess hôte nains de nos bouches, pour nous récompenser de nos douceurs, se spécialisent dans la fermentation. Malheureusement cette fermentation tourne trop souvent à notre désavantage et donne lieu à la formation d'acides organiques de force moyenne, suffisamment forts néanmoins pour dissoudre l'émail des dents. Cette couche traversée à coups de jours et de semaines, les hordes font bombance : la route leur est en effet ouverte vers le siège des nerfs dantais.

Voilà en résumé comment des bestioles volumétriquement insignifiantes, et trop généralement laissées à l'échouage par les hommes, arrivent à échauffer la fortune des vendeurs d'Aspirin et à causer la souffrance fréquente de multiples nuits sans sommeil. Le pauvre mortel, pris d'assaut par les bactéries, n'a plus bientôt qu'une issue : soumettre sa petite usine de corruption au davier du dentiste. Cette alternative, malgré les progrès de l'anesthésie locale, — qui n'a pas éliminé l'usage piquant de la seringue, — n'a pas l'heure de plaisir outre mesure au commun des hommes, si l'on en juge par les multiples chansons consacrées au mal de dents :

"L'autre jour en m'éveillant,
J'sentis un mal cuisant..."
P'tit Doc

Pour l'après-guerre

Conférencier invité du Club de Réforme samedi dernier, l'honorable C.-D. Howe, ministre des munitions et approvisionnements, a soumis qu'il "nous incombe d'éviter le chômage durant le temps où nous passerons de la guerre à la paix," et il a indiqué les moyens à prendre à cette fin tant par le gouvernement lui-même que par les industriels et les ouvriers, ainsi qu'on en pourra juger par le compte rendu, malheureusement trop rapide, que nous publions aujourd'hui de sa causerie. Qu'il nous suffise d'y ajouter ici les remarques suivantes du distingué ministre :

"J'ai exposé ce que je considère une solution libérale des problèmes d'après-guerre. En un mot, notre politique doit consister à garder les acquisitions des années de guerre en ce qui concerne la production et à passer sans encombre la période de transition par un sage programme d'emploi total de notre main-d'œuvre.

"Quels sont les plans proposés par les partis d'opposition pour résoudre le problème que j'ai discuté ? Après mon récent discours devant le Board of Trade des Provinces Maritimes et dans lequel j'ai exprimé

les mêmes vues qu'aujourd'hui, votre représentant conservateur du matin (la Gazette) publiait un article de rédaction intitulé : "Ne nous faisons pas d'illusion." Voilà, je pense, la politique du parti conservateur.

"Le parti C.C.F. se propose de faire face à l'après-guerre en démarrant notre édifice économique, en étatisant les entreprises privées et en organisant, d'après l'opinion exprimée par M. Winch, l'équivalent de la révolution de Russie. Si je connais bien le peuple canadien, je crois que, à la fin de cette guerre, il en aura assez de la guerre et il cherchera plutôt la stabilité que la révolution. La seule proposition constructive énoncée par la C.C.F. est la dépense de cinq milliards par le gouvernement, durant une période de deux ans, pour fins de reconstruction. Tout homme d'expérience sait fort bien que l'emploi de tout le personnel humain d'un pays ne se fait pas seulement au moyen des fonds du gouvernement. Si l'on veut maintenir tout à fait d'œuvre de pays au travail, tous les rouages de l'immense machine économique du pays doivent fonctionner cependant que chacun de nous doit assumer sa part de responsabilité."

LES QUILLES

Parties jouées au St. Jerome Bowling

Jeudi 2 décembre 1943	
Equipe de la Dominion Rubber Co. Hommes :	
Le plus haut simple :	
M. Maurice Payer	171
Le plus haut triple :	
M. Maurice Payer	435
Vendredi 3 décembre 1943 :	
Equipe de la Cie de Papier Rolland. Hommes :	
Le plus haut simple :	
M. Philippe Lauzon	163
Le plus haut triple :	
M. Roger Picard	414
Equipe de la Cie de Papier Rolland. Filles :	
Le plus haut simple :	
Mlle Madeleine Grignon	138
Le plus haut triple :	
Mlle Madeleine Grignon	313
Lundi 6 décembre 1943 :	
Equipe des employés fédéraux. Mixte :	
Le plus haut simple femmes :	
Mlle Madeleine Michaud	103
Le plus haut simple hommes :	
M. Edouard Faubert	132
Le plus haut triple femmes :	
Mlle Madeleine Michaud	239
Le plus haut triple hommes :	
M. Edouard Faubert	295
Equipe de la Regent Knitting Mills Ltd. Hommes :	
Le plus haut simple :	
M. Gérard Richer	174
Le plus haut triple :	
M. Gérard Richer	392
Equipe des Etablissements Provost. Hommes :	
Le plus haut simple :	
M. Gaston Paquette	163
Le plus haut triple :	
M. Gaston Paquette	408

LIVRES

Le roman que vous attendiez
PECHEUR D'ISLANDE
par Pierre Loti
de l'Académie Française

Si on aime les romans, il faut avoir lu ce livre que Les Editions Variétés viennent de publier au Canada. Il raconte une histoire poignante, une histoire de la mer.

Six hommes et un mousse partaient chaque année de Bretagne faire la grande pêche dans les régions froides et dangereuses où les étés n'ont pas de nuit, en Islande. Leur navire s'appelait Marie, en l'honneur de la Vierge à qui tous les Bretons vouent un culte très spécial. Chaque hiver, ils revenaient à Paimpol, s'occuper, pour un temps, de famille et d'amour, de mariages et de naissances. On les appelait les "Islandais".

Un volume de 288 pages, publié par Les Editions Variétés. Prix : \$1.25, par la poste \$1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

QU'AS-TU FAIT DE TA JEUNESSE ?

par Henri Béraud

Ce livre écrit en France en 1942, et que Les Editions Variétés viennent de publier au Canada, raconte les souvenirs de jeunesse du journaliste si critiqué. Après avoir lu cet ouvrage très original, le lecteur seul pourra dire si Béraud a eu raison de l'écrire ou s'il aurait dû attendre des temps meilleurs. Tous ceux qui ont lu les articles de Béraud dans le Journal Gringoire et tous ceux qui se demandent s'il est vrai que Béraud est anglophobe et collaborateur, trouveront ici des réflexions de Béraud sur lui-même.

Un volume de 240 pages, publié par Les Editions Variétés. Prix : \$1.25, par la poste \$1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

L'ART D'AIMER SES ENFANTS

par Vénise

Ce livre passe en revue toutes les méthodes anciennes et nouvelles se rapportant à l'éducation des enfants ; et il en fait une critique judicieuse. Il étudie toutes les manifestations de l'amour maternel, depuis la naissance de l'enfant jusqu'à l'âge de la puberté si troublant pour l'enfant et pour les parents eux-mêmes. C'est plus qu'un traité sur l'éducation et mieux qu'un roman pour comprendre la vie même avec ses joies triomphantes, ses enthousiasmes, ses difficultés, ses luttes, ses drames intimes, ses grands bonheurs insoupçonnés.

L'ART D'AIMER SES ENFANTS que viennent de publier Les Editions Variétés est aussi un art d'être heureux en ménage. Pour Madame Vénise, amour conjugal, amour maternel, amour paternel, ne doivent être qu'un seul et même amour, chacun d'eux se trouvant toujours augmenté de la puissance des autres.

Un volume de 320 pages. Prix : \$1.25, par la poste \$1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

A VENDRE

POULETS et oeufs frais
à vendre. S'adresser à
M. J.-P. Gauthier, 252,
rue Lavolette, Saint-Jérôme. Tél. 132 M.

Lundi 13 décembre 1943 :	
Equipe Regent Knitting Mills Ltd. Hommes :	
Le plus haut simple :	
M. Gérard Richer	139
Le plus haut triple :	
M. B. Vaudry	365
Equipe des Etablissements Provost. Hommes :	
Le plus haut simple :	
M. P. Rochon	144
Le plus haut triple :	
M. R. Lauzon	396
Mardi 14 décembre 1943 :	
Equipe Dominion Rubber Co. Hommes :	
Le plus haut simple :	
M. R. Beaudry	139
Le plus haut triple :	
M. Gordon Barth	368
Jeudi 10 décembre 1943 :	
Equipe Dominion Rubber Co. Hommes :	
Le plus haut simple :	
M. Jos. Laflamme	180
Le plus haut triple :	
M. Jos. Laflamme	442
Vendredi 10 décembre 1943 :	
Equipe de la Cie de Papier Rolland Ltée. Filles :	
Le plus haut simple :	
Mlle Jeannette Delorme	120
Le plus haut triple :	
Mlle Agathe Rochon	282
Equipe de la Cie de Papier Rolland Ltée. Hommes :	
Le plus haut simple :	
M. Gaston Paquette	179
Le plus haut triple :	
M. Gaston Paquette	421
Dimanche 12 décembre 1943 :	
Joute entre Pepsi-Cola et les Etablissements Provost :	
Le plus haut simple :	
M. Gaston Paquette	163
Le plus haut triple :	
M. Gaston Paquette	408

Rions, malgré tout...

Pour une question de boutique, deux acteurs en vinrent aux mains ; on les sépara, mais tous deux déclarent que l'incident ne peut rester là. Ils décident d'aller sur le terrain.

Le lendemain, ils se rendent dans les bois accompagnés de leurs témoins.

Tous deux se déshabillent ; l'un était maigre, l'autre était atteint d'une fâcheuse obésité. Le premier, prenant un morceau de craie, s'approcha de son adversaire, lui fit un rond sur le ventre, et déclara :

— Il faut équilibrer les chances, ce qui est en dehors ne compte pas !

Le duel n'alla pas plus loin et les deux ennemis se réconcilièrent au milieu de l'hilarité générale.

T. S. F.

ANDROMAQUE

Madame de Maintenon et Racine —
Le mot d'un critique, Robert Brassillach — "Affaire de cœur".
— Le dimanche 19 décembre, à 1 h. 30 de l'après-midi.

Les artistes dramatiques de Radio-Canada, le dimanche, 19 décembre joueront le 1er acte d'Andromaque de Racine. Madame de Maintenon écrit un jour à Racine le priant de rédiger pour les demoiselles de la Maison de Saint-Cyr, quelques scènes d'où serait banni le romanesque, cela parce qu'elles avaient joué Andromaque avec trop d'ardeur. Cette pièce, au sens de la directrice, encourageait trop le jeu du tendre et des rêveries sentimentales.

Racine qui avait toutes les raisons du monde de ne pas déplaire à Madame de Maintenon, puisqu'elle était la femme de Louis XIV, écrivit donc Estrer, "ouvrage propre à être récité et chanté. C'était confesser qu'Andromaque avait une tout autre allure au point de vue des sentiments humains que le Cid, de Corneille. Du Racine de Sainte-Beuve, de celui de Jules Lemaitre à celui de François Mauriac sans compter ce qui se publie actuellement, que n'a-t-on pas dit des passions qui animent les personnages du tragique. Jules Lemaitre déclare qu'avec Andromaque et Hermione, l'amour moderne a fait son entrée dans la littérature française".

OPINIONS

Le dimanche 19 décembre,
à 9 h. du soir

"Le contrôle de l'Etat sur l'industrie après-guerre", tel est le sujet que Radio-Canada mettra à l'étude le dimanche 19, à 9 heures du soir. M. Paul Larocque, avocat, invité d'Opinions, discutera avec M. Raymond Tanghe, animateur de la tribune, la question de cet important sujet du "contingement de l'industrie après la guerre".

NOS COLLEGES AU MICRO

Le dimanche 19 décembre

La prochaine séance des Collèges au Micro, celle du dimanche, 19 décembre, mettra en présence le Petit Séminaire de Chicoutimi et le Collège de Lévis. Elle se déroulera à Québec, au Palais Montcalm où le public est invité.

A cause du congé des fêtes, cette intéressante tribune ne reviendra sur les ondes que le 9 janvier alors que le Collège Grasset et le Collège de Rigaud se mesureront, cette fois, à Montréal à la salle de l'Ermitage.

VERONIQUE, DE MESSAGER, A RADIO-CANADA, LE 19

Marthe Lapointe et Lionel Daunais dans les premiers rôles — Des airs connus. — Le dimanche 19, à 8 h. du soir.

Les artistes de Radio-Canada ont mis à l'étude pour l'émission du théâtre lyrique du dimanche, 19 décembre, Veronique, d'André Messager, l'une des oeuvres les plus intéressantes du répertoire.

Cet opéra-comique en trois actes, paroles de Vanloo et G. Duval, fut créé en 1898.

Florestan de Valincourt doit, par ordre du roi, épouser Hélène de Solange, dont il ne se soucie guère, étant fort attaché à la modiste Agathe. Mais Hélène se déguise en minidette et sous le nom de Véronique, se fait aimer de Florestan.

On cite parmi les principaux airs : De-ci de-là, cachin-cacha, la valse Poussez, poussez l'escarpolette, Adieu je pars et la romance Du magasin la tendre demoiselle, etc.

Les principaux rôles ont été confiés à Mesdames Marthe Lapointe et Jeanne Maubourg et à M. Lionel Daunais.

Réalisateur : Georges Dufresne. Chef d'orchestre : J.-J. Gagnier.

LITTÉRATURE

par Jean Giraudoux

D'abord publié en France en 1941, ce nouveau livre du célèbre Giraudoux, que viennent de lancer au Canada Les Editions Variétés, est très original comme tout ce qu'écrivit Giraudoux et aussi très classique.

Dans un style bien vivant, l'auteur nous raconte les souvenirs de son intimité avec les grands auteurs. "Et ces souvenirs prennent", dit-il, "dans la catastrophe, figure de l'espérance. Ces portraits littéraires sont devenus des visages, des faces qui écoutent et murmurent, car la littérature française est humaine, elle a une existence quotidienne dont les Français ont besoin pendant les jours sombres qu'ils traversent. Elle est aussi, cette littérature, le domaine intangible, incorruptible, agissant, de la valeur véritable de l'aventure française en ce monde.

Un volume de 288 pages, publié par Les Editions Variétés. Prix : \$1.25, par la poste \$1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

Libéralisme social

Au cours d'une discussion publique de certains problèmes économiques de l'après-guerre, au People's Forum, le secrétaire parlementaire du ministre du travail, M. Paul Martin, a montré comme un devoir de l'Etat la tâche d'assurer le bien-être économique et social des masses populaires et cela, au besoin, au détriment de la liberté de l'entreprise privée.

Les industries sont unanimes à réclamer pour l'après-guerre la suppression de tous les contrôles gouvernementaux qui nous ont donné l'économie dirigée du temps de guerre. Ils se disent convaincus que seule l'initiative privée, libérée de toutes entraves, peut maintenir la production industrielle à son rythme optimum et assurer par là le maximum d'emploi et de l'abondance du travail, qui sont à la base de la sécurité sociale; les repoussent l'alternative de contrôles mitigés et de l'ingérance atténuée de l'Etat en disant que c'est un achèvement vers le socialisme.

M. Paul Martin n'admet pas cette façon arbitraire de trancher la question et rappelle qu'il y a toujours eu des contrôles d'Etat sur l'organisation de la production au Canada. Il ne reconnaît pas non plus que le bien-être des industriels, pris en corps, doit nécessairement signifier le bien-être général. Il se peut que le premier produise le second, dans une certaine mesure. Dans cette mesure, mais pas au delà, dit-il, les contrôles d'Etat doivent disparaître; néanmoins, le bien-être général doit passer en premier lieu et dans tous les cas où la liberté de l'entreprise privée tendrait à favoriser le bien-être de celle-ci au détriment du bien commun, l'Etat aura le devoir d'intervenir pour rétablir l'équilibre.

La question est de savoir si les industriels, dans une économie complètement libre, auraient assez d'altruisme et de sens social pour faire toujours la juste part de l'intérêt des travailleurs, pour maintenir sans cesse l'équilibre parfait entre leur propre bien-être et celui du monde ouvrier. Plus brutal et plus direct que M. Martin dans ses affirmations, Sir William Beveridge affirmait que l'entreprise privée, vouée à la poursuite de son propre profit, est incapable d'assurer par elle-même, sans les admonitions de l'Etat, le bien-être des masses.

Est-ce à dire que l'Etat doive, suivant la doctrine socialiste, prendre en mains la production ? Non pas. Louis Mario écrit : "L'Etat est mauvais industriel, mauvais commerçant, mauvais administrateur. Son rôle est d'encourager et de coordonner la tâche des industriels et des agriculteurs. Il ne doit pas leur faire concurrence, encore moins prendre leur place. Préparer des lois, des règlements généraux applicables à tous ? Parfait. Faire des affaires ? Non".

Ce que les masses populaires réclament, dans leur aspiration légitime vers le bien-être, ce n'est pas le collectivisme mais un régime capitaliste évolué qui leur permettrait de recevoir une part plus grande des profits de la production. Ce partage n'est pas facilement réalisable car "peu d'hommes sont capables de faire abstraction constamment de leurs propres intérêts en faveur du bien commun". Le rôle de l'Etat doit consister à corriger cette mauvaise tendance de la nature humaine, par des lois bien étudiées, peu nombreuses mais strictement appliquées, hors de l'emprise des groupes d'intérêts, qu'ils soient d'ordre agricole, financier ou ouvrier.

C'est l'existence de ces trois groupes qui rend nécessaire l'intervention de l'Etat, sans quoi les conflits d'intérêts risqueraient de disloquer l'organisation économique d'une nation. Louis Mario, cité plus haut, demeure convaincu que le régime démocratique moderne est le plus propre à créer l'état de choses idéal qui fait l'objet de nos aspirations. Ce serait "un libéralisme social, conservant le processus capitaliste de la production complété par un Etat stable à attributions limitées, par une répartition démocratique des profits, par la sécurité sociale et par la sécurité internationale".

Et sur quelle grande idée pourrait donc s'édifier ce monde futur ? Sur l'idée chrétienne de la fraternité. (La Patrie du Dimanche)

DELIVREZ-LES DU MAL

par Vénise

Devant le déséquilibre actuel du monde ; devant cette vague de matérialisme et d'immoralité qui risquent de submerger tous les pays ; à l'heure où quelques-uns seraient tentés de devenir pessimistes, ce livre que viennent de publier Les Editions Variétés apporte de grandes consolations. Il montre le vrai visage des familles parfaites, de ces élites qui appartiennent à toutes les classes de la société et qui ont su échapper au vent de la folie.

Ce sont toujours leurs vertus qui, aux époques troubles de l'histoire du monde, ont sauvé la civilisation en péril et sauvegardé la race et l'espérance. Elles les sauveront encore si chaque famille s'unissant à toutes les autres, veut être ardemment une cellule créatrice et travailler pour la vie.

Un volume de 308 pages. Prix : \$1.25, par la poste \$1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

COIN DES PROFESSIONNELS

AVOCAT
LEGAULT & LEGAULT
AVOCATS et PROCUREURS
L.-L. LEGAULT, K.C.
FERNAND LEGAULT, B.A., LL.B.
Tél. 60 295 rue Main

AVOCAT
Paul Larose, B.A., LL.B.
84, rue Blainville
SAINTE-THERÈSE
Téléphone 230
Résidence 185

AVOCAT
GUY FAVREAU
Edifice Versailles
Chambre 100
H.A. 7323
60 ouest, rue Saint-Jacques
MONTREAL

AVOCAT
MARIO BEAUDRY
B.A., LL.M.
Avocat et Procureur
STE-AGATHE-DES-MONTS
Résidence : 159, Tour du Lac
Tél. 374

AVOCAT
J.-MARC VERMETTE
NOTAIRE
Saint-Janvier
Co. Terrebonne
Tél. 622 - 22

ARCHITECTE
LOUIS NICOLAS
330, rue MELANÇON
Tél. 510
SAINT-JEROME

C.P.A.
Lorenzo Bélanger,
Comptable public licencié
Expert en impôts sur le revenu
et taxe de vente
630 ouest, DORCHESTER
MONTREAL

HONORE GERVAIS
par
AEGIDIUS FAUTEUX
1864-1915
"Sa vie est un bel exemple et contient des leçons dont nous devons profiter".

Jules-Edouard Prévost
En vente chez les principaux libraires de Montréal, à 50 sous.

C.-A. LORRAIN & Fils

ASSURANCES GENERALES

Vendeurs autorisés des Autos

Buick — Pontiac — Chevrolet — Oldsmobile

Bureau existant depuis 40 ans

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

PETITES ANNONCES

Maison à louer, à vendre, meubles usagés, femand, d'emploi, objets perdus, etc., etc.

2 sous le mot, minimum 10c, ou 3 insertions pour \$1.00.

"CORRESPONDANCE"

Pour trouver votre idéal ? Vous marier ? Vous distraire, faire des connaissances, etc., faites partie de notre club et abonnez-vous au Carvet Social, \$1.00 par année. Ecrivez pour détails et listes des membres au CLUB NATIONAL DE CORRESPONDANCE, Casier Postal, 1722, QUEBEC.

MENAGERS
MANQUEZ-VOUS DE SUCRE ?
Employez "SUCRINE" un bon substitut du sucre (500 fois plus sucré). LIQUIDE, agréable au goût. Sucre tous les breuvages chauds ou froids, économise le sucre dans les pâtisseries, compotes, desserts, etc. AIDE AU RATIONNEMENT. Une bouteille de 2 onces équivaut comme sucrant à 20 livres de sucre. Direction anglaise et française incluse. (Echantillon sur demande 10 cts). Emballage garanti. Livraison rapide. PRIX DE DETAIL, malle payée, 1 bouteille 0.75 cts. (6 \$4.25). — (12 \$8.00). Adressez vos commandes avec bon mandat à : LES BONS PRODUITS, Enrg., 351, blvd Charest, Québec.

LOGEMENT A LOUER
7 appartements — système de chauffage à air chaud. S'adresser à 528a, rue Latour, Saint-Jérôme. —1058

A VENDRE
Brûleurs à l'huile, Showcase à cigarettes et Tank à café, à vendre. S'adresser à Gérard Roy, 42, rue Saint-Louis, Saint-Jérôme. —1081

A VENDRE
Train sauvage avec coussin, pailot grandeur 58 en parfaite condition. S'adresser à 32, avenue Legault, S.-Jérôme.

A VENDRE
Une bague de fiançailles perdue dans Saint-Jérôme, si trouvée, prière de la retourner à 36, rue Labelle. Récompense promise. —1083

AVOCAT
GASTON GIBEAULT
AVOCAT
de BOURASSA & GIBEAULT
Tél. 50 — 5, rue Préfontaine

SAINT-AGATHE-DES-MONTS
Résidence : ATLANTIC 3297
CLAUDE PREVOST
AVOCAT

Substitut du procureur général
Chambre 313
132 ouest, rue Saint-Jacques
MONTREAL
Bureau : Plateau 5060-5069

AVOCAT — BARRISTER
Lucien Bourbonnais
10 ouest, rue St. Jacques
SUITE - IMMEUBLE TREMBAY
Plateau 5241

AVOCAT
HENRI PREVOST
335, rue Labelle
Saint-Jérôme, Qué.
Tél. : 35

AVOCAT
LEANDRE PREVOST
Immeuble Transportation
Chambre 313
132 ouest, rue Saint-Jacques
MONTREAL

DENTISTE
Dr. Jules Pagé
CHIRURGIEN - DENTISTE
Ex-interne à Forsyth, Boston
310, rue SAINT-GEORGES
SAINT-JEROME
Tél. 500

COMPTE-VERIFICATEUR
Armand Parent
Autorisé de la Commission
Municipale de Québec
CLASSE "A"
Rés. : 389, boulevard Melan

Nouvelles du comté de Terrebonne

L'honorable Hector Perrier

Vendredi, 10 décembre, l'honorable Hector Perrier était à son bureau de Québec. Samedi, il passait l'avant-midi à son bureau de Montréal et dans l'après-midi, présidait une Matinée des Concerts symphoniques. Le soir, il assistait au bal des Disciples d'Heimholtz à l'hôtel Mont-Royal. Dimanche, le ministre passait la journée à Montréal de même que la journée de lundi où il accordait maintes entrevues à des personnes se présentant à son bureau.

Mardi, mercredi et jeudi, on le retrouvait à Québec assistant à de nombreuses séances du Conseil des ministres. Ces séances étaient surtout consacrées à la préparation de la législation qui doit être présentée au cours de la prochaine session.

Les vacances

Au Pensionnat des Saints-Anges, les vacances des Fêtes commencent le mercredi 22 décembre prochain. La rentrée est fixée au matin du 10 janvier 1944.

A l'Ecole normale, les jeunes filles entrent en vacances le jeudi 23 décembre courant, et elles reprendront leurs études à midi, le 10 janvier prochain.

A l'Ecole ménagère régionale, les classes se termineront, le jeudi 23 décembre, pour reprendre le lundi 10 janvier 1944.

Au Jardin de l'Enfance ainsi qu'au cours familial, également sous la direction des Soeurs du Bon Conseil, les dates fixées précédemment pour l'Ecole ménagère sont les mêmes, pour ceux-ci.

Au Collège commercial, le congé de Noël commencera après les heures de la classe régulière, le jeudi 23 décembre prochain, et le retour est fixé au lundi 10 janvier 1944.

Au Business College Proulx, les étudiants et les étudiantes entrent en vacances le jeudi 23 décembre et ils reprendront leurs études, le lundi 10 janvier prochain.

Dans les écoles Saint-Louis, Saint-Joseph, Saint-Jean-Baptiste, ainsi que dans les écoles de la commission scolaire rurale, les vacances commenceront le 23 décembre et se termineront le 10 janvier 1944.

Accident mortel

Un jeune homme de 18 ans, Fernand Maille, a été tué instantanément, lorsqu'un tracteur de l'Atlas Belmont Construction Co. l'a écrasé à mort, sur la route no 11 en construction, entre Piedmont et Mont-Rolland.

Il appert que le jeune manoeuvre occupé à détacher deux tracteurs reliés par des chaînes, venait de terminer son travail, lorsque le chauffeur du lourd véhicule mit le moteur en mouvement avant que le jeune homme put se garer; il eut le thorax écrasé et la tête broyée sous le tracteur pesant au-delà d'une tonne.

Le docteur J.-R. Brails, coroner, fut appelé sur les lieux pour tenir une enquête. Il rendit un verdict de mort accidentelle.

Accident d'automobile

Au cours de la soirée, dimanche dernier, deux automobiles vinrent en collision à l'intersection des rues Saint-Georges et de Montigny alors qu'il faisait un froid de Sibérie. M. Jean Lalonde, restaurateur de S.-Jérôme, voyageant du sud au nord, heurta l'auto du Dr Hector Paquin, de Montréal, qui descendait vers Montréal. Dans ce détour de la route, pourtant assez large, les automobilistes conduisant leur véhicule plutôt au centre, de sorte qu'il est presque inévitable d'éviter une collision lorsqu'il y a de la glace. Les dommages sont évalués à environ \$150.00 et les deux garde-boue des deux voitures sont avariés.

Colonne paroissiale

NAISSANCES

VILLENEUVE — A M. et Mme Léo Villeneuve (née Emérentienne Chartier), un fils né le 1er décembre et baptisé le 8, J.-Léo-Maurice. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Villeneuve.

ROCK — A M. et Mme Rolland Rock (née Yvette Filion), un fils né le 5 décembre et baptisé le 8, J.-Alain-Edmé-Gilles. Parrain et marraine, Edmé Rock et Mme Vve Eugène Rock.

PILON — A M. et Mme Aimé Pilon (Irene Labelle), un fils né le 9 décembre, J.-Emile-Gérard. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Saindon.

DESCHENES — A M. et Mme Jean-Marc Deschênes (Gabrielle Calvé), un fils né le 10 décembre et baptisé le 12, J.-Jean-Marc-René-Yvon. Parrain et marraine, M. et Mme René Côté.

JOLICOEUR — A M. et Mme Aurélie Jolicoeur (Gabrielle Gagnon), une fille née le 10 décembre et baptisée le 12, Simone-Marie-Françoise. Parrain et marraine, François Gagnon et Simone Jolicoeur.

BRISEBOIS — A M. et Mme Gérard Brisebois (Georgette Lamarche), un fils né le 11 décembre et baptisé le 12, J.-Elle-Jude-André. Parrain et marraine, M. et Mme Elie Brisebois.

GUENETTE — A M. et Mme Adrien Guénette (Jeannette Lebeau), un fils né le 8 décembre et baptisé le 12, J.-Albert-Adrien-Robert. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Guénette.

BEAUCHAMP — A M. et Mme Jean-Berchmans Beauchamp (Eliane Rochon), une fille née le 9 décembre et baptisée le 12, M.-Claire-Thérèse-Régina. Parrain et marraine, M. et Mme Armand Rochon.

GRIGNON — A M. et Mme Hervé Grignon (Noëlla Paquin), un fils né le 9 décembre et baptisé le 13, J.-Ronald-André. Parrain et marraine, M. et Mme Jacques Grignon.

DECES

Drouin Mme Omer
Hier matin, jeudi 16 décembre, à 10.30 heures, ont eu lieu les funérailles de Mme Omer Drouin, née Rosianne Monette, décédée le 13 décembre, à l'âge de 55 ans.

MARIAGES

Samedi, à la même messe, soit à 9 heures, en l'église paroissiale, se sont célébrés les deux mariages suivants:

Quenneville-Lanthier
Granger-Lanthier
Marcel Quenneville, fils de M. et Mme Albert Quenneville, avec Florence Lanthier, fille de M. et Mme Joseph Lanthier;

Paul-Emile Granger, fils de M. et Mme Joseph Granger, avec Armonie Lanthier, fille de M. et Mme Joseph Lanthier.

Messes de minuit

Il y aura comme à l'accoutumée de nombreuses messes de minuit qui réuniront les fidèles en plusieurs endroits: à l'église paroissiale ainsi que dans le sous-bassement les trois messes traditionnelles seront dites avec toute la pompe habituelle. Les élèves académiciens, feront les frais du chant à la Chapelle du Pensionnat des Saints-Anges; M. Labbé Charette, aumônier, officiera à la messe dans la chapelle de l'Hospice Saint-Jérôme, où les orphelins et les orphelines chanteront les pieux cantiques de Noël; M. Labbé Lauzon, aumônier, dira la messe et les élèves feront les frais du chant; au Foyer Notre-Dame-du-Bon Conseil, il y aura messe de minuit et chant pour les jeunes filles du Patronage et les religieuses. Une messe sera dite à la prison locale, pour les détenus, par un vicaire de la cure.

La prévention des incendies

Monsieur Emile Caron, Conférencier du Commissariat des Incendies de la Province était de passage à Saint-Jérôme, les 2 et 3 décembre dernier, pour donner des conférences sur la Prévention des Incendies, il était accompagné de Monsieur Lucien Roy, projectionniste du Service de Cinéphotographie.

La première conférence a été donnée au Collège Commercial, où plus de 500 garçons assistèrent à cette première représentation.

Avant de donner les films "GARE AU FEU ET LE FEU EST UN MAUVAIS MAITRE", Monsieur E. Caron, attira l'attention de son auditoire, sur les principaux dangers du feu, à savoir, les allumettes à la portée des enfants qui jouent avec le feu, des jeunes enfants laissés seuls à la maison, sans surveillance, les tuyaux à fumée défectueux, le manque d'isolation des tuyaux qui passent à travers les cloisons, ou à l'arrière du poêle, du linge à sécher trop près du feu, etc.

Le soir à 8 heures 30 p.m., une conférence avec projections lumineuses sur l'écran a été donnée pour la Chambre de Commerce, le Comité de Défense Civile et le public.

En plus des deux films ci-haut mentionnés, trois autres films instructifs et récréatifs furent montrés.

Environ 200 personnes assistèrent à cette représentation.

Vendredi matin à 9 heures a.m., une autre représentation a été donnée au Théâtre Rex pour les Ecoles St-Louis, St-Jean-Baptiste et St-Joseph au delà de 900 enfants y assistèrent.

Dans l'après-midi, une autre représentation a été donnée dans la Salle du Collège pour les élèves des Ecoles Labelle, Foyer des Soeurs du Bon Conseil et des orphelins de l'hospice St-Jérôme. Présences: environ 600 enfants.

Enfin le soir la dernière représentation a été donnée au Couvent des Soeurs Ste-Anne pour les élèves du Pensionnat et de l'Ecole Normale.

La Chambre des Commerce et les Autorités Municipales désirent remercier, le Directeur du Collège, le Gérant du Théâtre Rex, lesquels ont placé leurs salles à la disposition du Conférencier, le tout gracieusement, pour donner ses conférences et projections lumineuses, et ainsi permettre d'instruire la population jérômienne sur une question d'intérêt vital pour tous.

Incendies

Lundi soir les pompiers furent appelés à éteindre un incendie dans l'île Idéale, où flambait une cabane inhabitée.

Mardi après-midi, une alarme appela les pompiers au numéro 596, rue Saint-Georges, chez M. J.-B. Jolin, où ils eurent à éteindre un feu de cheminée; le soir même, ils sortaient de nouveau pour un autre feu de cheminée au domicile de M. René Corbell, rue de Montigny.

Départ

Le lieutenant André Lamarre a quitté le camp militaire, de Joliette, où il était en garnison depuis quelques mois, pour se rendre au camp de Shilo, à 125 milles de Winnipeg, où il poursuivra un entraînement spécialisé dans le corps des parachutistes de l'armée canadienne.

Initiation des Filles d'Isabelle

Quelques membres du cercle La Nina, des Filles d'Isabelle, de Saint-Jérôme, se rendaient à Sorel, pour assister à une initiation des Filles d'Isabelle, du cercle Madame de Saurel. Nos jérômiennes furent accueillies chaleureusement, et mesdames J. Gingras, L. Danis, A. Jacob, J.-E. Ménard, R. Bélisle et I. Danis conservent un inoubliable souvenir de ce joyeux voyage.

Au sujet de la grippe

Une fausse rumeur a circulé au sujet de la fermeture des écoles de la commission scolaire, à cause d'une épidémie de grippe assez alarmante, qui aurait retenu institutrices et élèves à leur domicile. Il n'en est rien.

Après informations prises auprès des diverses autorités scolaires, nous apprenons qu'un congé de l'inspecteur était dû, et comme quelques élèves et quelques religieuses ainsi que des frères au collège étaient grippés, on a fait coïncider ce congé promis, vendredi dernier, afin qu'avec une longue fin de semaine, tous aient le loisir de mieux se reposer.

Quant à l'épidémie d'influenza, il n'y en a pas en notre ville. On constate de la grippe, des rhumes, mais comme à l'accoutumée, à la fin d'un automne pluvieux et malsain.

On demande à louer dans Saint-Jérôme pour le 1er Mai, maison seule avec terrain si possible. S'adresser à M. P. Pucel Imprimerie J.-H.-A. Labelle Ave Parent.

Conseil du comté

A la dernière réunion du Conseil de Comté à Saint-Jérôme ces jours derniers, il fut résolu de demander à la Législature Provinciale d'amender la loi de l'assistance Publique en ce qui concerne les aliénés et certains indigents, afin de l'étatifier si possible.

Assistaient à cette assemblée générale: le préfet du Comté de Terrebonne M. Alphonse Gauthier, de Ste-Marguerite du Lac Masson, et les Maires suivants: M. Félix Calvé, de Mont-Rolland, J. Coupal, de Brebeouf, W. Locas, de Sainte-Jovite (village), Michel Paquette, Sainte-Jovite, Denis Legault, Saint-Faustin, (Station), Cléophas Levert, Saint-Faustin, Roméo Piché, Sainte-Agathe, Willie Tholin, Sainte-Lucie, Albert Leroux, Val-David, Wilfrid Chailifoux, Sainte-Agathe-des-Monts, Aimé Viau, Val-Morin, Hormidas Renaud, Mont-Rolland, Damien Trotter, Saint-Sauveur, (Paroisse), David Gladu, Saint-Jovite, Claude-Henri Grignon, Sainte-Adèle-Haut, Jérôme Clavel, Sainte-Ophe, James Griffin, New-Glasgow, Evariste Brosseau, Sainte-Thérèse (Paroisse), Edouard Rivet, Sainte-Anne-des-Plaines, Jean Oumet, Terrebonne (Paroisse).

Dans l'assistance, nous avons remarqué MM. Clodomir Simard, J.-H. Desjardins, Em. Demers, Rosaire Alarie, Joseph Fortier, Noël Bouchier, J.-B. Guay, A. Alarie, P. Chailou, V. Durand, J.-A. Lecoeudic, Jean-Paul Gauthier, et nombre d'autres.

M. le chanoine Emile Dubois remercia les dévoués guignoleux; puis, il évoqua la mémoire du sénateur Jules-Edouard Prévost, récemment décédé, et qui était le président de la Conférence Saint-Vincent-de-Paul, depuis nombre d'années.

Me Charles-Ed. Marchand, président, et M. C. Simard, qui faisait son soixante-dixième anniversaire de naissance, ce jour-là, dirent quelques mots. M. l'abbé Giraldeau, aumônier de la Conférence Saint-Vincent-de-Paul, fut invité à parler, mais il jugea: — "qu'en fils respectueux, comme son père s'était prononcé avant lui, il n'avait plus qu'à se taire".

Les Filles d'Isabelle qui prêtèrent leur bienvenu concours sont: Mmes A. Jacob, J. Gingras, I. Danis, B. Gauthier et Mlle Marthe Primeau.

Ce fut une réunion intime où régna la plus franche gaieté et la plus cordiale hospitalité.

Le préfet: Alphonse Gauthier, Le secrétaire: J.-Ant. Lessard

Cour du magistrat

Le magistrat Donat Lalonde a rendu quelques sentences au cours de cette semaine:

Gérard Gratton qui possédait un petit alambic à Saint-Colomban a été condamné à \$10.00 d'amende et les frais. Son alambic a été saisi par la police provinciale.

Cinq jeunes gens de notre district, mais non de notre ville, n'ayant pas répondu à leur appel militaire, ont été condamnés à \$25.00 d'amende et ils ont pris la route du camp militaire.

Tirage chez les Chevaliers de Colomb

Le samedi 8 janvier prochain aura lieu un tirage chez les Chevaliers de Colomb, au profit des œuvres sociales de la paroisse. Un panier contenant des marchandises d'épicerie au montant de \$35.00, sera raffé. Si la gagnante ou le gagnant ne désire pas acquiescer les marchandises offertes, on lui remettra la somme de \$25.00 en argent. Le prix du billet sera de 25 sous 5 billets pour \$1.00 et un livret de 10 billets coûtera \$2.00. Le public est cordialement invité à souscrire généreusement à ce tirage.

Rapport remis

Le rapport des délégués de la Chambre de Commerce qui assistèrent à la convention de Québec, nous est parvenu trop tard pour publication cette semaine. Nos lecteurs le trouveront dans notre édition de la semaine prochaine.

La guignolée

Vendredi dernier, la traditionnelle guignolée fut faite à travers les rues de notre ville, par quelques membres de la Conférence Saint-Vincent de Paul, des Artisans canadiens, des Chevaliers de Colomb et des Forestiers Catholiques. Les recettes furent magnifiques, soit \$580.00 en argent, à part les vivres et les vêtements.

Un souper de savoureuses fèves au lard, préparées par M. Emmanuel Demers, boulanger, fut servi aux convives, par les Filles d'Isabelle.

M. le chanoine Emile Dubois, curé, MM. les abbés Paul Labelle, Bernard Desjardins, Jean-Paul Giraldeau, Adrien Robillard et Camille Mayer, vicaires, assistaient à cette fête intime entourés de MM. Charles-Edouard Marchand, président de la S.-Vincent de Paul, Arthur Leroux, vice-président, Alvarez Vaillancourt, trésorier, et Antony Lessard, secrétaire.

Dans l'assistance, nous avons remarqué MM. Clodomir Simard, J.-H. Desjardins, Em. Demers, Rosaire Alarie, Joseph Fortier, Noël Bouchier, J.-B. Guay, A. Alarie, P. Chailou, V. Durand, J.-A. Lecoeudic, Jean-Paul Gauthier, et nombre d'autres.

M. le chanoine Emile Dubois remercia les dévoués guignoleux; puis, il évoqua la mémoire du sénateur Jules-Edouard Prévost, récemment décédé, et qui était le président de la Conférence Saint-Vincent-de-Paul, depuis nombre d'années.

Me Charles-Ed. Marchand, président, et M. C. Simard, qui faisait son soixante-dixième anniversaire de naissance, ce jour-là, dirent quelques mots. M. l'abbé Giraldeau, aumônier de la Conférence Saint-Vincent-de-Paul, fut invité à parler, mais il jugea: — "qu'en fils respectueux, comme son père s'était prononcé avant lui, il n'avait plus qu'à se taire".

Les Filles d'Isabelle qui prêtèrent leur bienvenu concours sont: Mmes A. Jacob, J. Gingras, I. Danis, B. Gauthier et Mlle Marthe Primeau.

Ce fut une réunion intime où régna la plus franche gaieté et la plus cordiale hospitalité.

Chambre de commerce

Il y aura des élections à la Chambre de Commerce locale, le mardi 11 janvier prochain. A une assemblée tenue mardi soir, une résolution a été passée afin de demander à la Fédération des Chambres de Commerce, de s'adresser à la Législature Provinciale pour obtenir qu'un système plus équitable de perception soit adopté en ce qui concerne l'entretien des routes d'hiver à travers la province.

Association industrielle

Un dîner a eu lieu à l'hôtel Lapointe, mercredi dernier, pour les membres de l'Association Industrielle de Saint-Jérôme, et comme invités la Chambre de Commerce de notre ville. Le conférencier était M. J.-C. Whitelaw, secrétaire de la C.M.A. de la province de Québec.

Froid intense

Il sévit un froid sibérien dans notre région depuis le 11 décembre. Le thermomètre se maintient sous zéro et il est vraiment difficile de réchauffer suffisamment les demeures et les magasins. Lundi dernier il faisait une température de 10° en bas de zéro; mardi 28° et mercredi 30°, selon les rapports de la station météorologique de notre ville.

Cour supérieure

Le juge Alfred Duranleau siégera en cour supérieure au début du terme de janvier prochain, au Palais de justice de Saint-Jérôme.

Conseil municipal

L'ingénieur de la ville est chargé de surveiller les constructions des bâtiments dans la ville fin que les règlements soient observés en tous points. Et lorsqu'il constatera une dérogation au règlement, il devra donner avis au propriétaire ou constructeur par l'entremise de l'avisier légal de la ville et aussi prendre les moyens nécessaires pour faire observer les règlements.

Trois patinoires sont en construction aux écoles S.-Joseph, S.-Jean-Baptiste et S.-Louis. Elles auront les dimensions suivantes: 80 par 100 pieds, et on posera un madière comme bande. La construction de ces trois patinoires est donnée à contrat au coût de \$200.00 chacune, la ville fournissant les boyaux nécessaires pour l'arrosage, 6 pelles à neige et un grattoir à chevaux et les madières pour bandes. La saison pour l'engagement de cet entrepreneur des patinoires est fixée du 15 décembre au 15 mars.

De plus, une grande patinoire, de 85 par 200 pieds, est en construction par la ville sur le terrain en bordure de la rivière du Nord, rue Lavolette, près du pont de la Reine; l'on y posera des bandes assez hautes pour permettre de jouer au hockey. Autour de ce rond à patiner on fera une promenade assez large pour le patinage d'amusement, soit de 15 à 18 pieds de largeur.

M. Omer Pilon est engagé comme aide-chauffeur pour l'opération de la charue-à-neige. Son salaire sera de 45 cents de l'heure.

Le règlement no 378 N.S. ordonnant un emprunt de \$64,000.00 pour construire des égouts et des conduites d'aqueduc est adopté en seconde lecture. Le maire et le greffier sont autorisés à signer le dit règlement et un avis public d'adoption sera donné suivant les indications de la loi municipale.

Il a été décidé d'ajourner la séance du conseil vu que M. l'échevin Joseph Forget, actuellement retenu chez lui par la maladie, ne pouvait assister à la discussion au sujet du projet de contrat de l'union des employés municipaux.

La session prochaine du conseil municipal avait été remise au lundi soir 13 décembre, mais vu l'absence d'échevins à cette date, et comme il n'y avait pas quorum, on remit la réunion au lundi 20 décembre prochain.

Résolution de sympathie

A une session spéciale du Conseil municipal de la ville de Saint-Jérôme tenue le treizième jour de décembre mil neuf cent quarante-trois et à laquelle étaient présents son honneur le maire Dr Alfred Cherrier et MM. les échevins A. Vaillancourt, I. Danis, J. Chartrand, H. Trudel, L. Juteau et J. Forget, formant quorum sous la présidence du maire, la résolution suivante a été adoptée: Décès de Mme Omer Drouin — sympathies à la famille.

Proposé par M. l'échevin Vaillancourt et résolu unanimement: Que ce Conseil a appris avec vif regret le grand deuil qui atteint monsieur Omer Drouin, ex-échevin de la ville de Saint-Jérôme, par le décès de son épouse.

Que ce Conseil offre à monsieur Drouin ses plus sincères sympathies, ainsi qu'à la famille.

Que copies de la présente soient transmises aux journaux locaux pour publication.

Adopté à l'unanimité.
(signé)
Le Maire, Alfred Cherrier
(signé)
Le Greffier, Emile Martin

"ETRENNES POUR MESSIEURS"

Robes de chambres, Chemises, Gilets de fumure, Pyjamas, Cravates, Gants, Foulards, Chandails, Bretelles, Mouchoirs, Ceintures, Bas. Et autres articles de bon goût à offrir.

Oui l'endroit idéal pour vos cadeaux des fêtes est chez votre marchand qui se spécialise dans les marchandises pour hommes et jeunes gens où vous trouverez un assortiment complet de mercerie et confection de haute qualité à prix avantageux à offrir comme étrennes

J.-W. CYR

314, Saint-Georges

Tél. 448

Saint-Jérôme

"Québec combat l'inflation"

Assemblée des corps publics à Ste-Agathe. Conférences des représentants de la Commission des Prix et du Commerce.

A l'Hôtel de Ville de Sainte-Agathe, dimanche le 12 décembre, s'est tenu une assemblée populaire à laquelle des représentants de la commission des prix et du commerce en temps de guerre ont expliqué des buts poursuivis par cette organisation.

L'assemblée était sous le haut patronage de Monseigneur Bazinet, curé de Sainte-Agathe et de M. Georges Libouren, maire de Sainte-Agathe et était sous les auspices de la Chambre de Commerce des Chevaliers de Colomb, du cercle des fermières, du sous-comité féminin du service des consommateurs et autres organisations.

L.-R. Daigneault, surintendant des bureaux locaux pour le district de Montréal, fit ressortir les bienfaits de la commission des prix, qui fait bénéficier la masse d'une distribution équitable des denrées nécessaires à la vie, et à des prix raisonnables. La commission des prix a été instituée pour parer aux désordres économiques de la dernière guerre, pour prévenir l'inflation et pour préparer l'après-guerre. Durant cette guerre les marchands et les industriels ont encore des profits et des mesures sont prises pour éviter les faillites nombreuses de 1923 qui se sont chiffrées au nombre effrayant de 21,000 à travers le Canada. Aujourd'hui, les consommateurs peuvent se procurer les vivres, les vêtements, les chaussures et autre denrées à des prix raisonnables et nous n'assistons pas au désordre de la dernière guerre, où les marchandises étaient rares et se vendaient à des prix exorbitants. Donnons notre appui à la commission des prix. Ne rechignons pas, battons. Le contrôle des prix, le système de distribution de vivres disparaîtront dès que les dangers de l'inflation n'existeront plus. Aux associations diverses, aux marchands, aux consommateurs de coopérer avec le gouvernement pour en finir avec cette guerre et pour montrer à nos combattants et aux peuples asservis que le Canada a fait largement sa part pour hâter la victoire.

Le second orateur fut M. L.-P. Cadran qui donna des précisions sur les vivres et en particulier sur les viandes et les produits laitiers. M. Michal, représentant local de la commission des prix à Saint-Jérôme a offert sa collaboration pleine et entière aux citoyens du comté de Terrebonne et a donné à l'auditoire des renseignements au sujet des loyers et du bois de chauffage.

Mgr Bazinet, curé de Saint-Agathe, fut le dernier orateur et déclara que la commission des prix a fait beaucoup pour maintenir une économie stable. Cette surveillance des prix et de la distribution des vivres a été instituée non pour nuire, mais pour aider la population. Soyons contents de ce que nous avons. Acceptons les restrictions dans l'intérêt du bien commun. Travaillons ensemble à améliorer la vie économique dans tous les domaines. Les différents orateurs ont répondu de bonne grâce aux questions posées par l'auditoire et ont donné des éclaircissements précieux. Des assemblées analogues seront tenues dans d'autres localités du comté. La réunion était sous la présidence de M. Gaston Gibeault, avocat et président de la Chambre de Commerce.

A Sainte-Agathe

Samedi le 18 et dimanche le 19 du courant, les Chevaliers de Colomb passeront à domicile pour la guignolée annuelle. Cette guignolée se fait au profit des pauvres de la paroisse. La population est invitée à faire bon accueil à ceux qui se dévouent ainsi.



PHARMACIE WILFRID PRUD'HOMME

Successeur de Oscar Landry

La pharmacie la mieux assortie du district

Ordonnances de Messieurs les Médecins remplies avec soin

Chocolats Laura Secord

Produits REXALL

Agence des Produits de Beauté

'Mireille', 'Harriett', 'Hubbard', 'Ayer'

Commandes postales exécutées avec soin

Service rapide de deux messagers

Téléphones : 558 et 559

341, rue Saint-Georges

Saint-Jérôme

Voisin du marché

au Grill Rose

Hotel Maurice

Réveillon

Après la messe de minuit

Prix du couvert \$1.50

Orchestre — Danse — Trio — Spectacle